



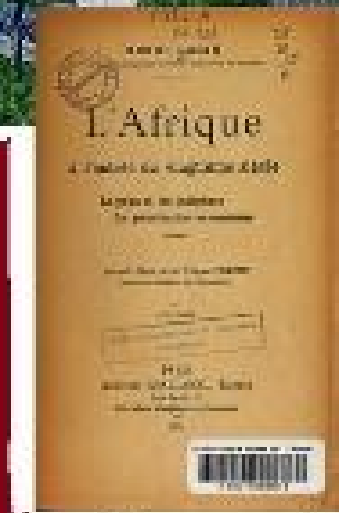
# Dialogue



*Écoutez, mais formétes, nous parlons quand nous pouvons et notamment le samedi 24 septembre 2016*



# Quand notre passé était encore leur futur



*Pourquoi ne pas raconter...*



**TOUTE l'Histoire du Congo ?**

## Quand notre passé était encore leur futur...

*L'Afrique à l'entrée du XX<sup>e</sup> siècle [Le Pays et les indigènes... La Pénétration européenne]* par Henri Lorin

Il est souvent amusant de voir, par après, comment les écrivains du passé avaient imaginé ce que serait notre présent, voire notre passé proche, qui pour eux était encore le futur. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque j'étais enfant, l'an 2000 excitait fort l'imagination des créateurs de BD. Certaines de leurs anticipations étaient correctes, par exemple l'automatisation sans cesse croissante d'un nombre toujours plus grand de tâches ou le développement de villes sans cesse plus gigantesques. Mais force est de constater aussi qu'ils avaient prévus que nous n'aurions pratiquement plus d'automobiles, parce que nous nous déplacerions soit en hélicoptère, soit sur des trottoirs roulants.

Ce genre de littérature a une grande sœur, plus sérieuse, à prétentions scientifique, qui s'appelle la prospective. Là, il ne s'agit plus de divertir le lecteur avec des aventures plus ou moins amusantes ou spectaculaires situées dans un futur de fantaisie, mais de lui présenter des prévisions, plus ou moins scientifiques et plus ou moins motivées, quant à ce qui l'attend dans un futur relativement proche, durant les années qu'il a devant lui.

Ces deux types d'anticipation reviennent de façon régulière, tout comme les radis, mais moins souvent. On les produit et on s'intéresse à leur lecture, avant tout quand le calendrier annonce l'approche d'un « tournant de siècle ».

C'est une occasion de ce genre qu'Henri Lorin<sup>1</sup> a saisi en 1900, pour évoquer ce qui attendait l'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. Et l'avenir qu'il entrevoit est magnifique, mais à 100% colonial. Le contraire serait étonnant si l'on considère que ce digne homme était professeur de géographie coloniale. Il n'allait pas cracher dans la soupe ! La même chose vaut pour le préfacer Froncin. Un inspecteur de l'enseignement universitaire ne peut qu'approuver ses professeurs, puisque c'est lui qui les a mis en place.

Le sujet sur lequel se penche Lorin, c'est donc l'Afrique dans son ensemble, au Nord et au Sud du Sahara et quelles que soient les zones d'influence à laquelle les pays appartiennent. Il préfère d'ailleurs parler de vallées, de bassins ou de régions plutôt qu'à des frontières artificielles et à des divisions territoriales établies par les colonisations européennes concurrentes. Il va de soi qu'on ne peut parler de l'ensemble de l'Afrique sans évoquer le Congo, dont le gros bloc presque carré occupe le centre de la carte.

Nous avons donc là un ouvrage écrit en 1900 par un spécialiste de la géographie coloniale, à qui de plus son gouvernement a confié certaines responsabilités lors de négociations internationales. Il serait exagéré de dire que Lorin était une sommité indiscutée. Mais il avait une autorité suffisante pour que son opinion soit prise en considération par les

---

<sup>1</sup> Henri Lorin, né le 2 juillet 1866 à Bayonne et mort le 1er mai 1932 à Bordeaux, est un géographe, sociologue et député français. Licencié es lettres, diplômé de l'École polytechnique, membre de la Société mathématique de France, professeur d'histoire et de géographie à Pau, puis, à l'École Normale Supérieure et au lycée Carnot de Tunis. Professeur de géographie coloniale à la faculté des lettres de l'université de Bordeaux, correspondant de l'Institut de France, secrétaire général de la Société de géographie commerciale comme spécialiste des questions coloniales. Il participa à la préparation des traités de paix et aux commissions interalliées de Paris, mettant fin à la première guerre mondiale.

Il est élu à deux reprises, de 1919 à 1924 sous l'étiquette de l'Action républicaine et sociale, et de 1928 à 1932 sous l'étiquette de l'Action démocratique et sociale. Il meurt à Bordeaux d'une hémorragie cérébrale survenue au cours du dépouillement d'une élection législative dont il aurait pourtant été vainqueur.

dirigeants de son pays. Nous avons donc là une appréciation sur la colonisation du Congo qui n'est pas celle d'un belge qui pourrait toujours être influencé par le respect dû au Roi, ni celle d'un étranger lié de quelque façon à l'EIC, que ces liens pourraient influencer.

Nous n'avons repris ici, de tout le texte qui compte 387 pages, que les parties générales (préface, introduction et conclusion) et les deux chapitres consacrés au Congo, dont l'un, consacré à l'Etat indépendant du Con<sup>2</sup>go, concerne essentiellement la partie occidentale du pays, la grande cuvette centrale et les problèmes de franchissement des Monts de Cristal, tandis que le second, centré sur les Grands Lacs, aborde surtout des questions frontalières alors non-résolues et celles concernant les transports pour l'évacuation des productions du Katanga. Ajoutons que cette division du sujet permet de laisser pudiquement dans l'ombre les nombreux incidents ayant opposé l'EIC et la France à propos de la délimitation de leurs possessions et de réserver suspicion et crique à l'Angleterre. (Elles s'avèrent d'ailleurs en partie fondées, puisqu'un différend frontalier, qui aurait pu dégénérer, opposa Belges et Britanniques en 1909).

Cela permet de constater que, pour les géographes et politiques français, l'Etat Indépendant du Congo n'a jamais été qu'une aimable fiction juridique. Ils ont toujours considéré que cet état « indépendant » était en fait une colonie belge. L'expression « Congo belge » figure même de temps à autres en toutes lettres dans le texte, alors qu'en 1900 cela ne correspondait encore à aucune réalité juridique. On devrait peut-être se demander si la tendance récente à séparer la colonisation léopoldienne d'une part et la colonisation belge d'autre part, n'a pas été poussée par certains jusqu'à l'excès. Après tout, tout cela s'est quand même passé dans un seul et même pays !

Et cela démarre très fort. « Les Belges » reçoivent d'entrée de jeu, un magistral coup de chapeau, dès la page 76.

**Etat indépendant d'après la lettre des conventions diplomatiques, le Congo est, pratiquement, une colonie belge; mais par l'heureux artifice de sa constitution, il est à l'abri des vicissitudes parlementaires qui n'épargnent pas plus la Belgique que les pays voisins d'Europe; il doit son essor rapide et si plein d'enseignements à ces avantages politiques, combinés avec ceux de sa géographie; aussi faut-il loyalement reconnaître qu'il est fort en avance sur les colonies que nous venons d'étudier: la nature l'a doué d'un magnifique réseau navigable; l'industrie des hommes a vaincu tous les obstacles pour ouvrir à ce réseau une issue vers la mer; en cette courte formule tiennent les raisons essentielles de sa supériorité.**

Ô paradoxe ! Lorin trouve à ce système léopoldien des qualités, là où précisément les Belges situeront ses défauts. Je fais allusion à son « absolutisme ». Il est vrai que Lorin semble se faire encore quelques illusions sur une certaine « collégialité » des administrateurs de l'EIC « *Etat souverain, mais tenu, du fait même de ses origines, à des obligations internationales, le Congo n'a pas tardé à devenir une colonie de la Belgique, ou plutôt du petit état-major d'homme*

---

<sup>2</sup> A force de parler des frontières comme « fixées par la Conférence de Berlin en 1885 », on a tendance à perdre de vue que la frontière Est n'a été fixée, par une convention définitive, qu'en 1910.

*laborieux qui se sont associés à l'œuvre du roi souverain* », écrit-il à la page 79. Or, en 1900, il n'y avait plus rien de collégial dans cet état-major. Léopold II s'était débarrassé de tous ses collaborateurs « vertébrés » (Lambermont, Banning, Thys, Janssen, Arendt, etc...) pour ne garder auprès de lui que des exécutants à l'échine souple.

Le « changement à vue » opéré au sein de l'administration de l'EIC avait eu lieu, d'une manière fortement marquée par l'absolutisme et le mercantilisme, lorsque Léopold II avait imposé, contre l'avis de ses principaux collaborateurs, la « nouvelle politique économique » qui devait mener aux sinistres affaires du « caoutchouc rouge ».

En septembre 1891, le roi publia un décret ordonnant aux commissaires des districts de l'Aruwimi et de l'Ubangi-Uele de se procurer tout l'ivoire possible au nom de l'Etat. Ce décret fut suivi d'ordres du vice-gouverneur, datés d'octobre 1891 et de mai 1892, interdisant aux indigènes de chasser l'éléphant et de récolter le caoutchouc dans la forêt, à moins de remettre caoutchouc et ivoire à l'Etat. Dorénavant, tous ceux qui achèteraient ces denrées seraient reconnus coupables de recel de biens volés. Enfin, tout commerce proprement dit était interdit dans la vallée de l'Uele.

Ces ordonnances eurent pour effet de créer un monopole d'Etat sur les deux principaux produits congolais : l'ivoire et le caoutchouc. Léopold prétendit qu'il ne s'agissait là que de l'application *lato sensu* d'un décret de 1885 proclamant que « *toutes les terres vacantes appartenaient à l'Etat* ». Ce dernier décret n'avait pas paru excessif à l'époque, mais cette interprétation extensive fut contestée car, en 1892, l'EIC voulait considérer que toutes les terres non occupées ou effectivement cultivées par la population indigène étaient vacantes. En fait, les forêts où l'on chassait l'éléphant et où se récoltait le caoutchouc pouvaient parfois se trouver très loin des villages. Malgré cela, les indigènes estimaient que ces terres leur appartenaient. En instituant ces monopoles, l'Etat réussit à acheter l'ivoire et le caoutchouc à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués dans le privé.

Dans la mesure où Léopold II, tout en imposant sa « nouvelle politique économique » par le fait du Prince, daigna tout de même parfois s'en expliquer, son raisonnement est à peu près le suivant. « *En matière de commerce, la liberté, c'est l'absence de discrimination. En effet, si l'on impose des droits de douane, et que l'on frappe les produits de la nation A d'une taxe de 5 % et ceux de la nation B d'une taxe de 10 %, on renchérit ces derniers qui se vendront plus mal. Du moment qu'une mesure décidée par l'EIC – quand bien même il s'agirait d'une interdiction pure et simple – concerne TOUS les commerçants, aussi bien congolais et belges que français, anglais ou hollandais sans distinction, elle ne crée aucune discrimination et n'attend donc pas à la liberté du commerce* ».

Thys résuma la « nouvelle politique » en une plaisanterie amère : « *Voici quel est dorénavant le code commercial de l'EIC : Article 1 : Le Commerce est libre. Article 2 : Il n'y a rien à vendre, ni à acheter...* ».

Les sociétés commerciales, notamment celles de Thys, qui venaient d'installer à grands frais des postes le long du fleuve Congo et de ses affluents, protestèrent aussitôt. Ceux dont les intérêts étaient ainsi lésés ne furent cependant pas les seuls à réagir. Plusieurs autres personnages disparurent à cette époque de l'entourage du Roi et des bureaux de l'EIC. En fait, tout qui avait un tant soit peu d'indépendance ou d'initiative disparut. Lambermont<sup>3</sup> émit des

---

<sup>3</sup> François-Auguste LAMBERMONT (1819-1905) depuis 1860 et jusqu'à sa mort secrétaire-général des Affaires Etrangères. Ministre d'Etat depuis 1885. Homme de confiance de Leopold II. Cfr. J. WILLEQUET, « Lambermont (François-Auguste) », Biographie Nationale.Supplément, Bruxelles, t. VII, 1970, coll. 503-515.

objections et, selon le comte Woeste<sup>4</sup>. Léopold II « *ne lui pardonna pas de s'être séparé de sa manière de voir* ». Camille Janssen se démit de ses fonctions de gouverneur général. Hubert van Neuss, administrateur général des Finances, critiqua ouvertement les mesures royales, tout comme A. J. Wauters, le très influent directeur du « *Mouvement Géographique* ». Beernaert s'y opposa aussi et il menaça de démissionner. Il fut même question que le Cabinet tout entier en fasse autant et l'on frôla donc la crise ministérielle en Belgique sur les affaires d'un autre Etat !

« *A la fin de 1892, tous les collaborateurs du Roi pendant la première et la deuxième phase de l'œuvre belge au Congo avaient donc cessé d'y participer. M. van Eetvelde, qui s'était de plus en plus isolé d'eux, restait seul en possession de la confiance du souverain, avec l'unique programme d'être l'instrument passif de ses desseins. Cette troisième phase de l'administration de l'Etat de Congo affecta tous les signes d'une dissolution imminente.* »<sup>5</sup> Ce commentaire amer est d'Emile Banning<sup>6</sup>.

Il était déçu de l'attitude du roi. L'amertume aussi bien que des raisons objectives l'incitèrent à rédiger un mémoire qu'il adressa à Léopold II. Il y écrivait notamment « *La doctrine du domaine de l'Etat, telle qu'elle a commencé à se manifester vers 1890 et s'est précisée depuis, est l'exact contrepied de ce régime de franchise commerciale... Elle ne saurait prévaloir ni contre le droit naturel des indigènes qu'elle aurait pour effet de déposséder, ni contre le droit conventionnel des Puissances inscrit dans l'Acte de la Conférence de Berlin* »

Dans sa réponse, Léopold commença sur une note laconique: « *À part les conclusions fausses, le travail de M. Banning est intéressant* ». Puis il poursuivit : « *Il prouve, ce qui est évident, que les Puissances ont entendu placer le bassin du Congo sous le régime de la liberté commerciale la plus complète. Il démontre aussi que ce qu'on entend par liberté commerciale, c'est la faculté pour tous les étrangers de naviguer et de faire du commerce au Congo sur un pied d'égalité avec les nationaux. Il ne prouve rien de plus* » Après avoir travaillé avec lui pendant trente ans, Léopold II cessa toutes relations avec Banning.

C'étaient pourtant les hommes qui connaissaient le mieux les questions coloniales, et qui avaient été des collaborateurs de la première heure de l'entreprise congolaise : le baron Lambermont, Emile Banning, Arendt. Ces hauts fonctionnaires, bien qu'ils eussent servi Léopold II avec passion, ne jouissaient plus guère de la faveur royale. Ils n'avaient pas approuvé la nouvelle politique économique du Souverain, visant à assurer à l'Etat le monopole de l'ivoire et du caoutchouc; ils avaient défendu, contre le Roi, les principes de la liberté commerciale;

---

<sup>4</sup> Charles WOESTE (1837-1922), homme politique catholique. Avocat à la cour de cassation, il est élu membre de la Chambre des Représentants pour l'arrondissement d'Alost en 1874. Ministre de la Justice sous le gouvernement Malou-Jacobs-Woeste du 16 juin au 23 octobre 1884. Nommé ministre d'Etat en 1891. Il est le directeur de la *Revue Générale*, le président de la *Fédération des Cercles et des Associations catholiques et constitutionnelles* du pays. Leader incontesté de son parti, il est conservateur, opposé à l'extension du droit de suffrage; adversaire du renforcement de l'armée, il aida cependant Léopold II dans son œuvre congolaise.

<sup>5</sup> Papiers Banning, n° 152

<sup>6</sup> Emile BANNING (Liège, 1836, 1898) Haut fonctionnaire, journaliste, écrivain, théoricien de la colonisation, docteur en philosophie et lettres. Il débuta comme journaliste à *l'Écho du Parlement* et fonctionnaire à la Bibliothèque royale. Rogier le muta aux Affaires étrangères, comme bibliothécaire-archiviste et traducteur. Son travail de conseiller historique lui permit de se distinguer, nourrissant de ses notes d'études tous les problèmes posés en son temps à la diplomatie belge. Remarqué par Léopold II à qui il fournit une aide inappréciable dans les questions congolaises. *C'est lui qui lance l'idée d'une conférence internationale de géographie qui prélude à la création de l'Association Internationale Africaine*. Esprit indépendant, il n'hésita pas à prendre ses distances à l'égard de la politique royale, à partir de 1890. Délégué belge aux Conférences de Berlin 1884 (*Il contribue à y assurer la reconnaissance de l'Etat Indépendant du Congo.*) et de Bruxelles 1890, il était membre de l'Académie royale de Belgique. Son œuvre occupe près de quatre pages dans le petit livre que lui a consacré Marcel Walraet en 1945. Retenons ses *Mémoires politiques et diplomatiques* et ses *Origines et phases de la neutralité belge*, ainsi que ses *Réflexions morales et politiques*. La ville de Bandundu (Banningville) lui a été autrefois dédiée.

cela ne leur était pas pardonné. Avec Lambermont, Léopold II n'entretint plus que des relations assez froides. Il avait tourné le dos à Banning. D'Arendt, il devait dire plus tard, faisant allusion à une de ses particularités physiques, qu'« *il marchait toujours avec les pieds et les idées en dedans* ».

Léopold II ne garda autour de lui que des exécutants, intelligents, certes, mais des « Béni-oui-oui » n'ayant d'autre volonté que celle du Maître : van Eetvelde<sup>7</sup>, Cuvelier, Liebrechts<sup>8</sup>... Félicien Cattier remarque en 1898 : “*Il serait difficile d'imaginer une*

---

<sup>7</sup> Baron Edmond Stanislas VAN EETVELDE (Mol, 1852- Bruxelles 1925) - Il est surtout connu aujourd'hui pour avoir été l'un des mécènes de Victor Horta, qui lui construisit un hôtel classé par L'UNESCO comme patrimoine de l'humanité. Sorti en 1871 de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers avec la plus grande distinction il reçut une bourse de voyage du gouvernement belge, prospecta la Chine (Shanghai) à partir de 1872 et eut l'idée de suggérer aux Belges d'investir dans les chemins de fer chinois. En 1877, rentré en Belgique, Léopold II le nomme consul à Calcutta, où il reste sept ans. Il doit rentrer en Europe pour raison de santé. Le 30 avril 1885 il rencontre le Roi qui le nomme 'administrateur-général des Affaires Etrangères du Congo' trois semaines après la création de l'EIC. Peu après, il fut également chargé de la Justice.

Entre 1885 et 1890 van Eetvelde régla, sous la supervision de Lambermont, des problèmes frontaliers avec les possessions portugaises et françaises, et contribua au choix (approuvé ensuite par le Vatican) que Léopold II fit des Scheutistes comme principaux apôtres du Congo. Il avait en effet rencontré des Scheutistes en Chine. Dans ses carnets des trois premiers mois de 1887, il est question de querelles incessantes au sommet de l'EIC, par exemple parce que la caisse de l'état conserva des fonds reçus pour l'érection d'un séminaire au Congo. Les Papiers van Eetvelde sont malheureusement très fragmentaires. Il distingue 3 périodes dans l'histoire de l'EIC jusqu'en 1897: 1885-1889, 1889-1895 en 1895-1897.: “Péris de peu d'activité politique”, résume la première période, d'ennuyeux apprentissage Il prit part, pour l'EIC, à la conférence antiesclavagiste (1889-1890). Durant cette période de 1889-1890, des frictions commencent à se faire sentir entre le groupe des anciens conseillers de Léopold II, dont il va bientôt se séparer, et ceux qui resteront à l'administration de l'EIC. Rupture qui se consomme entre 1889 et 1892 avec la nouvelle politique économique. Edmond van Eetvelde voit ses responsabilités augmenter, assure l'intérim de Coquilhat à l'Intérieur et à la Guerre. “*Van Eetvelde me sert très bien,*” dit le Roi au baron Lambermont en septembre 1891. Et quand van Eetvelde fait mine de demander une « pause-carrière », il lui écrit “*Je suis bouleversé de votre lettre de hier, et j'espère de tout mon cœur et pour vous et pour l'œuvre patriotique que nous poursuivons que vous ne perséverez pas dans le désir que vous m'exprimez de quitter l'administration du Congo. Je vous prie de venir me voir samedi à Bruxelles à une heure et un quart.*”

Sa carrière devient chaotique en multiforme après 1890. Il défend en tous cas fermement la « nouvelle politique économique » Le Secrétaire d'Etat s'est beaucoup impliqué, semble-t-il dans l'apaisement du conflit avec Thys Il semble que ses collègues le trouvent ambitieux et lui battent froid, et qu'on lui attribue dans les milieux politiques et d'affaires une responsabilité dans les décisions du Roi qu'il n'eut jamais.

Edmond van Eetvelde pensait qu'après le boom du caoutchouc il faudrait reconverter l'économie congolaise en direction d'une économie de plantations. Il semble qu'il ait beaucoup souffert, nerveusement, des “campagnes anti-léopoldiennes” et de la guérilla de retardement que sera la reprise du Congo par la Belgique. Léopold II s'efforça de lui remonter le moral (hommage appuyé à l'expo de 1897, un titre de baron). En 1901, il est déchargé de ses responsabilités et reçoit le titre de 'Ministre d'Etat, attaché à Notre Personne.' Cela lui permet de rester actif sans porter le poids, devenu insupportable pour lui, des responsabilités.

Van Eetvelde participa aux affaires financières du Roi : fondation en 1902 de ‘*La Banque Sino-Belge*’, avec de Browne de Tiège et le baron Goffinet, la *Société Générale Africaine* (qu'il présida en 1903) et la *Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs*. Il joua un rôle essentiel dans les négociations entre le *Comité Spécial du Katanga et Tanganyika Concessions Ltd*, d'où sortirait l'*Union Minière du Haut-Katanga*. Il prit l'initiative de négociations avec les Britanniques à propos de l'enclave de Lado, parvint à un accord et... fut violemment désavoué par le Roi. Entre 1906 et 1914, on le rencontra souvent à Paris, dans les milieux financiers. Après la guerre, il vint s'installer définitivement à Bruxelles, où il mourut en 1925, sans avoir jamais vu le Congo.

<sup>8</sup> LIEBRECHTS, Charles (Anvers, 7 mai 1858 – Bruxelles, 14 juillet 1938), fils de François Liebrechts et de Marie Huybrechts, s'engage au sein de l'armée à l'âge de seize ans et entre, quatre ans plus tard, à l'École militaire. Il se destine aux armes spéciales et plus particulièrement à l'artillerie. À la même époque, l'envoi de canons pour les besoins de ce qui est toujours considéré aux yeux du monde comme l'Association internationale africaine incite Léopold II à engager un artilleur. Le roi sollicite le général Nicaise, l'un de ses proches collaborateurs militaires, afin de dénicher un candidat idéal. Le futur inspecteur général de l'artillerie convoque Liebrechts à la fin 1882 et le recommande pour cette mission. Ayant directement reçu ses instructions du souverain, le jeune lieutenant

*organisation plus centralisée que celle qui a été réalisée dans le Gouvernement central de l'Etat Indépendant du Congo. Le Secrétaire d'Etat en est le chef absolu, bien qu'il demeure lui-même dans la dépendance la plus absolue du Souverain. "*

La carrière de van Eetvelde devient chaotique en multiforme après 1890. Il défend en tous cas fermement la « nouvelle politique économique » : *“C'est le Roi qui de sa poche soutient l'Etat, contester à l'Etat les produits de ses domaines, c'est obliger le Roi de sa poche à couvrir des déficits dont une bonne partie proviendra de l'abandon gratuit de l'exploitation des domaines de l'Etat aux maisons de commerce pour les engraisser bénévolement, maisons qui*

---

s'embarque avec le nouvel armement pour le transférer sur le Haut-Congo. La situation de l'expédition est alors loin d'être brillante et depuis son retour en Afrique, en novembre 1882, Stanley remet de l'ordre dans toutes les stations. Arrivé à Léopoldville, l'explorateur anglais s'occupe à réunir un large équipage en vue de la fondation de deux nouveaux postes. Présent sur place, Liebrechts est embarqué dans le périple ainsi que l'une des pièces d'artillerie dont il a la charge. Arrivé à Bolobo, Stanley doit résoudre un conflit qui a surgi entre le personnel de la station et un chef local. Une fois le différend réglé, il décide de confier le poste à Liebrechts, qui s'est acquis une réputation grâce à une démonstration dissuasive du canon Krupp. D'après les sources disponibles voulant dédouaner l'officier belge, ce dernier fait les frais du mécontentement accumulé des populations locales qui, souhaitant le départ des Européens, incendient les installations de la station en novembre 1883. L'incident n'entache toutefois pas la réputation de Liebrechts comme organisateur et meneur d'hommes, si bien qu'il reçoit en 1885 la direction de la station de l'Équateur. Ce n'est donc pas sans raison que l'une des figures montantes de l'administration, Louis Valcke, mentionne Liebrechts parmi les agents d'excellence. Quittant le Congo en 1886, il y revient l'année d'après au service de l'ÉIC, ayant en charge le centre stratégique qu'est Léopoldville. La future capitale figure effectivement comme le cœur du ravitaillement pour tout le Haut-Congo et Liebrechts s'attache donc au développement de la station d'une part et à celui des infrastructures portuaires d'autre part. L'activité qu'il y déploie le porte très logiquement dans la promotion des commissaires de district de première classe en 1888. Rentré en 1889, Liebrechts intègre l'administration centrale et est nommé chef de division à l'Intérieur. Ce département figure comme le centre névralgique de l'ÉIC et est placé, à partir de 1888, sous la responsabilité d'hommes de terrain. C'est tout particulièrement le cas de sa direction qui échoit au gouverneur général Camille Janssen. En outre, les années 1889-1891 constituent celles d'une grande activité tant par le déploiement d'efforts au Congo vers le Nil et le Katanga que par les manœuvres diplomatiques à la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles. Liebrechts y participe d'ailleurs comme délégué technique de l'ÉIC. En juillet 1891, il est nommé secrétaire général de l'Intérieur à la place de Théophile Wahis, qui a été désigné comme vice-gouverneur au Congo. Cette promotion doit être l'œuvre du secrétaire d'État van Eetvelde qui se trouve, à partir de 1890, à la tête de l'Intérieur et des Affaires étrangères et qui considère Liebrechts comme un collaborateur de grand mérite. En effet, le jeune officier est capable de traiter aussi bien des dossiers généraux que des points de détails. Il apporte ainsi une gestion très pratique pour laquelle Léopold II éprouve, à certains moments, des difficultés de compréhension car il n'a pas une connaissance véritable de la situation de terrain. Le 15 novembre 1908, le mandat des secrétaires généraux prend fin avec le transfert de la souveraineté à la Belgique. Quelques jours auparavant, Liebrechts avait sollicité sa mise à la pension de l'armée et sa nouvelle situation ne met pas fin à ses activités en lien avec le Congo. Peu avant le premier conflit mondial, il entre progressivement dans le milieu des affaires en commençant par la Société commerciale et financière africaine. Ensuite, dans l'entre-deux-guerres, il se retrouve administrateur de sociétés avec lesquelles il était en relation comme secrétaire général, à l'exemple du Chemin de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs (CFL), la Compagnie belge maritime du Congo de la Compagnie du Kasai, ou encore de John Cockerill. En outre, il devient délégué du Gouvernement à la Compagnie du Katanga et délégué de la Colonie au Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (BCK).

À la fondation de l'Institut royal colonial belge en 1928, il devient membre titulaire de la Section des Sciences techniques. Enfin, en 1933, jubilé de son premier départ en Afrique, il est anobli par Albert Ier. Au-delà des fastes et des honneurs, l'ancien secrétaire général met toute son énergie à défendre l'ÉIC et son souverain. Il est connu pour signer un grand nombre d'articles sous la signature « *Un vieux Congolais* » mais déjà, lors de la période du Congo léopoldien, Liebrechts joue les émissaires du roi auprès d'Alfred Madoux, le directeur de *L'Etoile belge*. De surcroît, en 1904, un officier anglais, Guy Burrows, qui a été au service de l'ÉIC, publie *The Curse of Central Africa*. Ce livre provoque l'irritation du Gouvernement central qui intente un procès. Accompagné de l'avocat du roi Sam Wiener à Londres, Liebrechts participe comme témoin aux débats dont l'issue est favorable à l'ÉIC. Jusqu'au crépuscule de sa vie, l'ancien secrétaire général fera œuvre de propagande, comme en 1932 où il réplique aux propos d'un article paru dans la *Revue* (française) *Politique et Parlementaire*. Étant le seul haut-fonctionnaire de l'ÉIC à publier ses souvenirs, Liebrechts a façonné pendant longtemps la compréhension que l'on pouvait avoir du Gouvernement central et, ce d'autant plus que ses archives ne revêtent que peu d'intérêt. Sans aucun doute, il est l'une des figures les plus typiques de l'administration du Congo léopoldien.

*non seulement ne font rien pour le progrès de la civilisation mais qui l'ont retardé de toutes leurs forces et voudraient le retarder encore afin d'être des Etats, des tyrans dans l'Etat."*

En 1906, dans un ouvrage qui visait à vulgariser auprès du grand public ce qu'avait rapporté la Commission d'Enquête de 1904, Félicien Cattier écrivait : « *La vérité est que l'Etat du Congo n'est point un Etat colonisateur, que c'est à peine un état : c'est une entreprise financière... La colonie n'a été administrée ni dans l'intérêt des indigènes, ni même dans l'intérêt économique de la Belgique ; procurer au Roi-Souverain un maximum de ressources, tel a été le ressort de l'activité gouvernementale* <sup>9</sup> »

Lorsqu'il écrira cela quelques années après le livre de Lorin, Cattier voudra reprocher à l'EIC de Léopold II son mercantilisme. En France, par contre, on prône le mercantilisme comme étant la base même de la colonisation. Car, au bon temps de Jules Ferry, tout était clair et on ne pouvait douter une seconde que la colonisation (évidemment « patriotique » ! Cocorico !), était affaire de banquiers, jouissant du soutien des politiciens et de l'armée.

Car alors on monopolise les profits coloniaux, dans cette partie de la Droite qui s'appelle le Centre gauche et qui est presque toujours au pouvoir, même si les gouvernements, sous la III<sup>e</sup> République, ont la vie brève.

Chasse gardée ! L'expédition de Tunisie a été voulue par la « Compagnie des Chemins de fer Bône - Guelma » où s'ébattent Jules Siegfried et le sénateur Gouin, ainsi que par la « Société marseillaise de Crédit industriel et commercial », laquelle a su acquérir, à des conditions surprenantes, l'immense domaine d'Enfida, et par le « Crédit foncier tunisien », où le député Centre gauche Léon Renault fait la pluie et le beau temps. Quant aux opérations du Sud-Est asiatique, la Banque d'Indochine, créée en 1875, les suit de près et c'est l'homme lige de Ferry, Paul Bert, qui, en 1886, deviendra agréablement « résident général » d'Annam et Tonkin.

Tous rattachés au Centre gauche, ces passionnés d'idéalisme qui vont constituer le « Comité de l'Afrique française ». Leur programme est d'une belle tenue (on dirait du Léopold II !!!) : « *servir la cause de l'influence française* », rien d'autre. Dans l'acte même de fondation, ceci : la « *pensée* » qui nous anime est « *purement patriotique* » avec un remarquable et textuel « *il va sans dire* » : « *Il va sans dire que le but du Comité est absolument désintéressé et étranger à toute préoccupation d'affaires.* » En foi de quoi suivent les signatures d'une brochette de personnalités dont l'abnégation patriotique saute aux yeux : Jules Siegfried, industriel et banquier au Havre, Louan, manufacturier à Gien, Aynard, banquier à Lyon, Crouan et Permezel, respectivement président des Chambres de Commerce de Nantes et de Lyon, et le député Charles Roux, futur président de la « Compagnie générale transatlantique ».

Puis, toujours apportant la preuve du désintéressement « absolu » dont témoignent ces vrais Français uniquement soucieux de servir à la fois leur pays et l'humanité, le ministre Chautemps, au banquet de l' « Union coloniale », articulera cette déclaration « *Le ministre des Colonies est tenu [vous entendez: « tenu »] de se considérer avant tout [sic] comme un second ministre du Commerce* » ; « *bravos prolongés* », enregistre le compte rendu. Et Chautemps va plus loin encore, dans l'emportement de son ardeur : le commerçant ? « *C'est pour lui [qui dit mieux?] que l'administration coloniale doit être faite*

Ayant constamment devant les yeux un tel spectacle, comment les Français douteraient-ils un seul instant que les colonies sont affaire de gros sous, d'affairistes, l'affaire du grand capital ?

Il y a, dans la description de l'EIC, à la page 100 du livre de Lorin, ce texte qui, tout autant qu'une description de l' EIC, est un manifeste, une profession de foi mercantiliste.

---

<sup>9</sup> *Situation de l'Etat Indépendant du Congo*, Bruxelles, Larcier, 1906.



L'État indépendant du Congo, malgré les critiques qui ne lui ont pas été ménagées, a donc abordé très intelligemment les problèmes de la transformation européenne de l'Afrique ; il a complété le réseau de ses communications naturelles par des travaux qui ouvrent l'accès facile d'immenses territoires ; il est administré de façon telle que la dispersion des efforts individuels n'y fait pas tort à l'unité organique de son développement ; il ressemble beaucoup, et ceci n'est pas un reproche, à une vaste maison de commerce, dont les divers bureaux seraient les compagnies qui s'en partagent l'exploitation et dont les directeurs, résidant à Anvers et à Bruxelles, ne forment qu'un petit groupe, très cohérent et très obéi. Le « domaine privé » (appartient-il personnellement au souverain ou à l'État ?) fait, à lui seul, plus de la moitié du commerce du caoutchouc et les neuf dixièmes de celui de l'ivoire. L'État est fort intéressé, de manière ou d'autre, dans plusieurs compagnies privées. Il y a là une forme administrative et politique, souple et solide, dont la hardiesse déconcerte notre manie française d'assimilation et d'abstraction : l'œuvre n'en est, pour nous-mêmes, que plus curieuse et plus instructive.

Il n'y a pas à s'y tromper : Lorin conseille bien à ses compatriotes de prendre exemple sur ce « Congo belge » avant la lettre et de s'inspirer de cette « œuvre curieuse et instructive » dont les qualités sont, d'après lui, une autorité forte soustraite aux vicissitudes de la vie parlementaire et une politique économique « souple, économique et hardie » du plus pur mercantilisme.

Or, en 1900, le gouvernement français était sur le point de tourner le dos aux méthodes de colonisation relativement douces de Pierre Savorgnan de Brazza dans ce qui s'appellerait plus tard l'AEF et était alors couramment désigné comme « le Congo français ». Brazza avait été récompensé de ses mérites d'explorateur en recevant le gouvernement de ces régions. Et, si Lorin est très enthousiaste à son sujet comme explorateur, il se garde prudemment de le qualifier quand il parle de son travail d'administrateur. Brazza était devenu un obstacle. Le gouvernement et les entreprises coloniales venaient d'instituer un système de concessions territoriales, à l'imitation du territoire voisin, l'État indépendant du Congo. L'attitude peu conciliante de Brazza, qui était un homme de caractère, lui valut d'être remercié par le ministère des Colonies.

En 1897, Brazza s'oppose à la décision du ministre des Colonies, André Lebon, de soumettre les territoires qu'il a gagnés à la France au régime de la concession, déjà en vigueur au Congo belge, et qui livrerait les populations à la cupidité des sociétés capitalistes privées chargées de « mettre en valeur » ce territoire de 650 000 km<sup>2</sup> composé du Gabon, du Congo et de l'Oubangui-Chari.

En avril 1898, touché par un « dégagement des cadres », Brazza est écarté de la marine nationale et placé à la retraite d'office. Marchand et ses officiers (Baratier, Mangin, Largeau fils, futur fondateur du Tchad, etc.) l'ont déclaré responsable du retard de la mission Congo-Nil. Marchand décrit la colonie du Congo français géré par Brazza comme un « *marécage puant* » dirigé par des « *gloires en baudruche* ». L'expédition Marchand ne s'arrêta pas devant l'opposition de Brazza, et se termina avec le honteux épisode de Fachoda, qui a sérieusement

affaibli la réputation internationale de la France et sa position stratégique en Afrique.

Victor Largeau, explorateur du Sahara et du Congo et administrateur de Loango et dépendances sous les ordres de Brazza, fit dans ses correspondances un portrait peu flatteur de Brazza, « *Le désordre que l'on remarque autour de lui, le débraillé de sa tenue, sont les répercussions de son état intellectuel, il n'a aucun plan arrêté, change d'idées 20 fois par jour et le moment d'agir venu, il cède à l'impulsion de ce moment-là. Le même désordre règne dans toutes les branches du service : le gaspillage est épouvantable : on va de l'avant parce que le ministère l'exige, mais sans rien organiser...* »<sup>10</sup>.

De l'autre côté, Brazza accuse Largeau d'être corrompu par les agents commerciaux désireux de mettre en place un régime d'exploitation sans se préoccuper des droits des indigènes. Selon les documents, le manque d'organisation de la colonie était dû en partie au budget très limité. À cette époque, l'État français se trouvait dans de sérieuses difficultés économiques dues aux indemnités que la France devait payer à l'Allemagne après la désastreuse guerre de 1870.

A partir de 1896 la presse attaque Brazza. Il lui est reproché d'empêcher le développement économique du Congo, d'être hostile aux colons.

*"Où sont les belles promesses d'antan que nous fit en maintes conférences Monsieur le Commissaire général ?" (Dépêche coloniale, 29 décembre 1896)*

*- "Ai-je besoin de dire que ce malheureux pays, fief d'un seul homme beaucoup plus que colonie française ne respirera et n'aura quelque chance de reprendre des forces que lorsqu'il sera délivré de la tyrannie qui l'opprime?" (La Politique coloniale, 9 janvier 1897)*

*- "Il continue à faire de la philanthropie, non de la colonisation... Vis-à-vis des indigènes, il se comporte comme un professeur qui bourrerait des élèves de confitures, en attendant qu'ils demandent eux-mêmes à apprendre le grec et le latin. Les indigènes mangent nos confitures mais ils continuent à voler et à massacrer nos nationaux." (Le Matin, 16 avril 1897)*

Brazza est attaqué dans sa vie privée : il est franc-maçon<sup>11</sup>, d'origine italienne ; on l'accusera même de s'être converti à l'Islam.

Quelques voix seulement s'élèvent pour le défendre. Pierre Loti parle d' *"un héros qu'une France ingrate a jeté par-dessus-bord"*.

Alors qu'il est en congé à Alger, Brazza apprend qu'il est mis en disponibilité le 14 janvier 1898. Brazza est forcé de se retirer à Alger. Il le fait dans la dignité : *"je regarde les choses de très haut et je me tais"*.

Le « Congo français » fut alors victime de l'éviction de Brazza, trop modéré et « négrophile », écarté par les partisans d'une colonisation réaliste, dure et rentable.

Le territoire de l'AEF est divisé entre environ 40 compagnies concessionnaires. Les sociétés qui se partagent l'exploitation de ces pays déciment les populations, soumises aux violences et aux brutalités : portage, travaux forcés, réquisitions et répression de toute tentative de résistance.

L' expression « depuis deux ans », utilisée par Lorin à la page 71 de son ouvrage montre que c'est bien dans l'éviction de Brazza qu'il voit l'origine d'un changement qu'il décrit avec

---

<sup>10</sup> lettre du 5 novembre 1891 à son fils

<sup>11</sup> Ce qui est vrai, au moins en partie. Il s'affilia, un temps, au « *Grand Orient* ». Le tournant du siècle ne fut pas facile à vivre, en France, sur le plan confessionnel. Il y eut l'épisode anticlérical du « petit père Combe », une flambée de sectarisme de tous les bords au moment de l'affaire Dreyfus. Les militaires étant souvent soupçonnés d'être « calotins », on peut se demander si la brève adhésion de Brazza à la Loge ne fut pas une manœuvre pour faire oublier son éducation à Rome et au collège Ste Geneviève.

enthousiasme, dans les termes suivants

**Les succès de nos voisins du Congo belge ont stimulé l'activité de nos capitalistes ; depuis deux ans, une véritable fièvre congolaise s'est emparée d'eux, et plus de quarante sociétés sont aujourd'hui constituées dont les apports représentent 50 millions, et dont les concessions couvrent presque tout le Congo, du moins dans sa région équatoriale; la plus vaste de ces concessions, celle dite « des sultanats du haut Oubanghi », englobe tout le versant de droite de ce fleuve et du Mbomou, jusqu'à la frontière assignée à la sphère d'influence française par le traité du 21 mars 1899. Les sociétés sont investies par décret pour tout domaine supérieur à 40.000 hectares ; de 200 à 10.000, le commissaire général a qualité pour délivrer des concessions, à prendre sur les enclaves non attribuées par les décrets, c'est-à-dire autour de Libreville, de Brazzaville, de Loango et sur le bas Ogooué ; de plus un couloir d'accès, non concédé, réserve les droits de l'État entre le coude de l'Oubanghi et le Chari.**

Bien entendu, l'auteur sait qu'il y aura parmi ses lecteurs quelques « bonnes âmes », naïves et toutes confites en peu rentables sentiments humanitaires. Aussi n'oublie-t-il pas d'entonner le couplet de rigueur sur toutes les précautions qui ont été prises pour préserver les personnes et les droits des indigènes.

Il doit même soupçonner la présence de telles « bonnes âmes » dans les rangs de l'administration, à en juger par les inquiétudes qu'il exprime (page 72):

**Nous aurions mauvaise grâce à ne pas louer ici l'initiative de notre administration coloniale ; mais peut-être n'a-t-elle pas pris assez nettement parti entre le désir de hâter la mise en valeur du Congo et celui de sauvegarder la suprématie de l'État. Son projet d'ensemble est très séduisant : intéresser des capitalistes à l'œuvre coloniale et, comme prime à la faveur qui leur est accordée du fait des concessions, recevoir d'eux des subsides dont le montant pourrait gager un emprunt destiné aux travaux publics. Mais ceci suppose d'abord que les capitalistes en question se proposent de bonne foi d'exploiter autre chose que leurs titres, ensuite que leurs entreprises agricoles ou industrielles réussiront sans mécomptes, enfin que l'administration, sur place aussi bien qu'en France, aura la longanimité nécessaire pour s'effacer le plus possible derrière eux.**

Pendant longtemps, jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle, les Européens (je veux dire l'opinion publique) furent persuadés que la colonisation était chose « globalement positive ». Certes, on s'était parfois battu, et durement. Mais cela s'expliquait par la nécessité de « lutter contre l'esclavagisme arabe » ou par « la férocité native des indigènes »... Pour y voir des « horreurs », il fallait y mettre de la jalousie et de la mauvaise foi...

D'ailleurs, à l'époque, les théories sur l'éducation admettaient encore comme normal et même souhaitable, le recours régulier aux châtiments corporels. Si la fessée est salutaire aux écoliers, la chicote doit l'être aussi, *mutandis mutandis*, pour les Nègres qu'il s'agit, après tout « d'éduquer ». Réalistes par nature, ils admettaient donc qu'il devait se passer parfois, dans les colonies, des choses d'une certaine brutalité, mais le brouillard humanitaire dont s'enveloppait la colonisation permettait d'y voir un « mal nécessaire ».

Oui, on les contraignait parfois à faire des choses qui ne leur plaisaient pas (Ils n'aiment pas le travail !), mais c'était pour les hisser, à la force du poignet, au-dessus d'eux-mêmes, vers un plus haut niveau de civilisation...

(Soit dit en passant, si l'on reconnut la nécessité de « stimuler les indigènes au travail », on aurait pu songer à un stimulant utilisé depuis longtemps en Europe : rémunérer ledit travail de façon substantielle. Il arriva d'ailleurs que des esprits audacieux le proposent. Cela resta sans suite. Grâce à Lorin, nous comprenons pourquoi : « *l'Administration, sur place et dans la Métropole, avait compris qu'il lui fallait s'effacer le plus possible derrière les sociétés capitalistes* »).

Et, quant à la nécessité de la « fessée » et à son caractère salutaire, Lorin s'abrite (page 99) derrière une autorité : de Cuvelier, de l'administration de l'EIC, autant dire Léopold II lui-même.

**Les Belges ont obtenu des services des Sangos et des Bangalas, qui avaient pourtant, en 1877, fait une conduite si peu amicale aux pirogues de Stanley. Ce n'est là encore qu'une exception. Les noirs, fixés sur les exploitations, sont astreints au travail, mais jamais leur effort n'est très intense ; il convient, en ces pays, de prendre à rebours le dicton venu des Antilles et de dire « flâner comme un nègre ». On a beaucoup parlé dernièrement des « incidents de la Mongalla », c'est-à-dire des cruautés de quelques agents européens et d'un soulèvement conséquent des riverains de ce fleuve ; nous ne saurions trop vivement approuver le rapport qui fut, à cette occasion, adressé au gouvernement belge par M. de Cuvelier, secrétaire général des affaires étrangères, pour l'État indépendant. Le maintien de l'autorité, dit M. de Cuvelier, n'est pas inconciliable avec les devoirs supérieurs de l'humanité ; il convient de réprimer toute violence contre la personne et les biens des indigènes mais, pour substituer au régime de paresse générale, de luttes civiles et d'esclavage un état social meilleur, il faut aussi proclamer, imposer en cas de nécessité, la loi du travail régulier et rémunérateur.**

Ce n'est là rien d'autre que le refrain habituel « Ce sont de grands enfants : une bonne baffe de temps à autre, c'est bon pour leur éducation ». Mais, dans ses conclusions générales, à

la fin de son livre, Lorin va beaucoup plus loin que de simples baffes. Voici les dernières phrases de son ouvrage.

Faire régner la paix, fût-ce d'abord au prix de la guerre (mais ceci ne s'applique qu'à la guerre contre des noirs), régénérer par l'agriculture les pays pacifiés, les ouvrir par des chemins de fer à la pénétration économique des peuples civilisés, tel est le plan nécessaire. Les contraintes inévitables du début ne doivent pas alarmer les philanthropes : que l'on empêche seulement

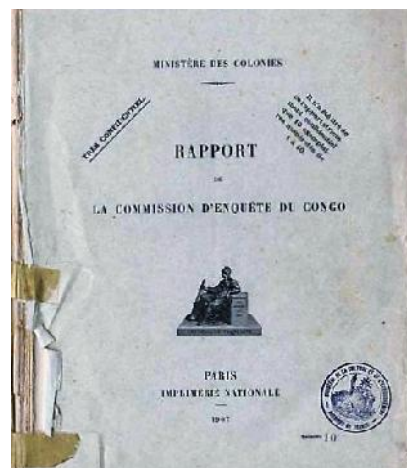
l'assassinat des indigènes par l'alcool et les armes d'importation, et l'action européenne en Afrique sera bienfaisante.

Nous trouvons là-bas, sur des terres à cultiver, des races véritablement mineures qui ne sauraient arriver à l'état adulte sans une tutelle ferme et prévoyante ; de cette tutelle, l'échéance est plus ou moins proche selon que le premier contact avec l'Europe est plus ou moins ancien, mais le principe même n'en est pas contestable.

C'est l'Europe qui a commencé la transformation de l'Afrique ; elle seule est capable d'en surveiller et d'en hâter l'évolution.

Vous avez bien lu : contre des Noirs, la guerre (des canons contre des flèches !) est une forme de « fessée » acceptable !

Ces idées, comme on sait, ne devaient pas tarder à porter leurs fruits amers. En 1903, il y eut le rapport Casement, en 1904, la France devait à nouveau faire appel à Brazza à la suite de l'affaire Gaud-Toqué et de l'affaire de la Mpoko. On dut attendre plus de 100 ans avant qu'on se décide à publier le rapport Brazza. Dans l'EIC, il y eut la Commission d'Enquête de 1904 et, finalement, la reprise du Congo par la Belgique en 1908.



NH.L.A

24 033

IT  
31  
L87  
M



**HENRI LORIN**

Professeur de Géographie Coloniale à l'Université de Bordeaux

# L'Afrique

à l'entrée du vingtième siècle

Le pays et les indigènes

La pénétration européenne

Lettre-Préface de M. Pierre FONCIN,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ

—  
AVEC CARTE

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO  
BIBLIOTHÈQUE

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

Rue Jacob, 17

Librairie Maritime et Coloniale

—  
1901

Bibliothèque Musée de l'Homme



3 3002 00080699 9

## LETTRE-PRÉFACE

---

Cher monsieur Lorin,

Vous estimez donc qu'un bon livre ne peut se passer d'une préface et vous me faites l'amitié de m'en demander une pour votre Afrique? Je ne suis pourtant qu'un Africain de dernier ordre, ayant à peine effleuré ce vaste continent par quelques tournées inspectariales en Algérie et en Tunisie. Si je cherche à me découvrir d'autres titres à votre choix, je n'en aperçois guère. Mais je vous remercie tout de même de me fournir un moyen de vous être agréable, une occasion de causer avec vous de cette Afrique dont le nom seul a toujours fait battre le cœur de la France.

L'Afrique! Depuis Hannibal, nos pères en avaient ouï parler. L'Afrique! elle s'est heurtée chez nous aux soldats de Charles Martel; longtemps elle a commencé pour nous, non pas même aux Pyrénées, mais dès Nîmes et Narbonne. L'Afrique! elle nous

\*\*

1844

obsède depuis des siècles. L'image sainte du roi Louis flotte encore aux bouches du Nil et sur les ruines de Carthage. Béthencourt et nos Normands, avant les Espagnols, firent souche aux Canaries. Nos Dieppois, avant les Portugais, fondèrent des comptoirs en Guinée. Et si les Barbaresques, chassés des montagnes maures de Provence, continuèrent à dévaster nos rivages méditerranéens, à y répandre la terreur et à y recruter la chiourme de leurs galères jusqu'en plein xviii<sup>e</sup> siècle, ils ne purent retenir dans leur bague de Tunis notre Saint Vincent de Paul et ils eurent l'honneur d'être bombardés par Duquesne, en attendant que, par un coup décisif, notre armée de 1830 vînt planter notre drapeau sur la kasba d'Alger. Mais déjà, à l'autre bout de l'énorme presque-île, Richelieu avait pris possession de Madagascar ; nos huguenots, chassés par la révocation de l'édit de Nantes, avaient apporté aux colons hollandais du Cap ce levain de générosité et de bravoure indomptables qui fermentent aujourd'hui dans l'âme héroïque du petit peuple Boer ; et déjà aussi Bonaparte avait conquis la terre des Pyramides. N'est-il pas vrai que l'Afrique, mystérieux aimant, a toujours attiré le génie de la France ?

Rappelez-vous seulement la touchante histoire de ce jeune Français presque d'hier que connaissent bien tous les jeunes Français d'aujourd'hui. Au fond



d'une vieille, pacifique et molle province, le Poitou, presque au bord des plaines noyées de l'Aunis, à Mauzé s'élève une simple statue qui porte deux dates : 1799-1838. Ce double millésime enferme toute la vie de René Caillié, du premier Européen qui ait parcouru la Guinée et le Fouta-Djalou, exploré le haut Niger, visité Tombouctou, traversé de part en part le Sahara et rejoint ainsi le Maroc. Ce n'était pourtant qu'un pauvre hère et qu'un ignorant que ce René Caillié. Mais son entreprise révèle ce que nous appelons aujourd'hui un état d'âme. Elle marque le mouvement traditionnel et profond qui entraîne la France vers l'Afrique.

J'ai commencé d'enseigner la géographie à des écoliers lorsque la carte de l'Afrique intérieure n'était encore qu'une tache de blanc, et que déjà cette tache était entamée au sud et à l'est par des explorateurs étrangers. Je n'étais guère plus âgé alors que mes grands élèves, candidats à Saint-Cyr; nous allions en été, de bon matin, avant la classe, apprendre l'équitation avec les militaires au champ de manœuvre et l'on nous permettait de temps à autre de grandes chevauchées sur les routes poussiéreuses. Ce qui nous passionnait par dessus tout c'était le cheval, l'enivrement de l'espace et du mouvement; ensuite, c'étaient les nouvelles qui arrivaient d'Afrique. Nous professons pour Livingstone en particulier une religieuse admiration. Mais nous

déplorions au fond du cœur qu'il ne fût pas français.

Déjà l'idéal de l'explorateur contemporain s'élaborait dans l'esprit de notre génération et peu à peu prenait consistance. Songez que cette génération a assisté à tout ce grand drame de la découverte de l'Afrique intérieure et qu'elle y a pris part; qu'elle a déchiré ou qu'elle a vu se déchirer, un à un, tous les voiles qui cachaient et les chutes tonnantes du Zambèze, et les grands lacs équatoriaux, et les sources du Nil, et la boucle du Niger et le gigantesque bassin du Congo, cette Amazone africaine. Dans cette admirable épopée, les premiers héros furent presque tous anglais ou allemands; puis la part de la France a été sans cesse grandissante, et sur la tache blanche d'autrefois nous avons inscrit avec joie et respect les noms d'Abadie, de Grandidier, de Duveyrier, de Brazza, de Giraud, de Flatters, de Binger, de Crampel, de Mizon, de Galliéni, de Monteil, de Toutée, hier à peine, ceux de Foureau, de Gentil, de Marchand, pour ne citer que les plus illustres. Nos sociétés de géographie ont été pour beaucoup dans cette floraison d'explorateurs, dans cette sorte de revanche salutaire qui nous a prouvé à nous-mêmes que notre race n'a pas dégénéré. Le comité de l'Afrique française a fait davantage : il a donné une forme précise aux rêves que nous promenions déjà au galop dans la cam-

pagne fleurie avant les deuils de 1870. Il a préparé, organisé des conquêtes à peine entrevues ou espérées il y a vingt ans. Ainsi s'est développé en France l'esprit africain déjà ancien et vivace. Ainsi la génération nouvelle, guidée par ses aînés, a donné corps et vie à beaucoup de leurs vœux, non pas à tous, hélas ! de lourdes fautes ont été commises. Jeunes et vieux, frappons-nous la poitrine trois fois, mais sans nous attarder à des regrets stériles. A quoi bon ?

Agir vaut mieux. Mais comment et en quel sens ? Serait-ce par des explorations et des expéditions nouvelles ? Assurément l'ère n'en est pas tout à fait close ; peu s'en faut pourtant. Une période moins héroïque, moins brillante peut-être que celle de la seconde moitié du siècle, mais sérieuse, fructueuse et féconde va s'ouvrir ; elle a déjà commencé ; c'est la période de l'agriculture et de la colonisation. Où les colonnes ont passé, sabre en main, à travers la brousse ou la forêt vierge, il faut maintenant des routes et des chemins de fer. Sous la protection des fortins qui jalonnent les fleuves, il faut des champs fertiles. Je n'oublierai jamais Faidherbe, l'admirable vieillard, grave, réfléchi, mais toujours dévoré d'un feu intérieur qui luisait dans ses yeux profonds, derrière ses lunettes. Il avait résisté aux fatigues inouïes des guerres d'Afrique, à la fièvre, à l'anémie, aux flèches brûlantes d'un ciel de feu.

Ensuite, sur les glaces et les neiges du nord, il avait bravé les morsures de l'hiver, tenu en respect les armées germaniques en avant de Lille. Il était revenu de cette guerre sibérienne paralysé des jambes; il ne conservait que le mouvement des bras et, assis dans un chariot articulé qui lui servait de table de travail, il allait et venait dans son vaste cabinet du Palais de la Légion d'honneur. Il se donnait ainsi l'illusion du mouvement et sa grande intelligence était toujours en éveil. Il revoyait par la pensée son cher Sénégal, sa colonie de prédilection, son œuvre. Or, cette œuvre, il la savait incomplète et devinant l'avenir, penché sur une carte, il s'obstinait à montrer du doigt le tracé du chemin de fer qui devait relier le haut-fleuve au Niger. En quoi il était un précurseur. Ce chemin de fer qu'il voulait, il est aujourd'hui presque achevé. D'autres sont en construction ou en projet. L'Afrique est ainsi faite, avec son rebord montagneux et ses cours d'eau à cataractes, qu'elle ne peut être définitivement conquise que par les chemins de fer, ces premiers et nécessaires instruments de toute colonisation.

Conquise! Entendons-nous. Il n'y a de conquête durable que celle des intelligences et des cœurs, et c'est seulement par la communauté de langue qu'on peut commencer à se faire entendre d'autrui. Oh! je sais bien que cela fait sourire, de prétendre ensei-

gner le français à de pauvres noirs. Souriez, messieurs, à votre aise. Nos voisins d'Angleterre, eux, se gardent de dépenser leur ironie mal à propos ; ce sont des calculateurs positifs : aussi, partout où ils sont les maîtres, imposent-ils aux indigènes leurs missionnaires, leurs écoles et leur parler britannique, et ils ne se sont pas trouvés jusqu'ici trop mal de cette méthode. Ils vont plus loin, par habitude d'empiètement ; jusque dans nos propres colonies de Guinée, par exemple, ils nous inondent de trafiquants noirs éduqués à l'anglaise et parlant anglais. Messieurs, souriez-vous encore ? Le général Faidherbe, sur ce chapitre, n'entendait pas raillerie et sur sa prière instante, ce fut un arrêté du gouverneur du Sénégal qui, dès 1884, institua à Saint-Louis un comité officiel de l'Alliance française (1). A quand l'Université de Tombouctou ?

Tout ceci, cher monsieur Lorin, était pour vous démontrer (vous le pressentiez) que votre beau livre arrive fort à point. J'ajouterai qu'il vous fait grand honneur. Vous avez ouvert une enquête appro-

(1) N'entamons pas ici cette question de l'Alliance française, à propos de l'Afrique ; car j'en dirais trop peu ou j'aurais trop à en dire. Mieux vaut tout simplement renvoyer le lecteur au récent volume « La Langue française dans le monde » qu'a publié notre association à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. S'adresser à Paris, 45, rue de Grenelle.

fondie ; vous avez voulu nous montrer où en est l'Afrique actuelle, ce qu'on en connaît, ce qu'il reste à en mieux savoir ou à y découvrir encore et comment s'y distribuent les forces, les tendances des puissances rivales. Vous avez réussi. Vous avez assis cette large étude de géographie économique et politique sur la base solide de la géographie physique. Vous êtes de la bonne école. Nous le savions tous et vous voyez bien que ma préface était superflue. C'est ce que je pensais en commençant à l'écrire.

Pierre FONCIN.

## INTRODUCTION

---

### GÉNÉRALITÉS. — DIVISION DE L'AFRIQUE EN GRANDES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Ce livre n'est pas une géographie de l'Afrique ; c'est une étude, fondée sur la géographie, des problèmes que pose l'appropriation progressive de l'Afrique noire par les puissances européennes ; c'est, si l'on veut, un manuel des questions africaines au début du xx<sup>e</sup> siècle.

J'en ai cherché les éléments, non seulement dans les récits des explorateurs, dans les dissertations des géographes, dans mes notes de voyages, mais aussi dans toutes les publications, livres, articles, correspondances où j'ai pu saisir quelques traits de ce tableau vivant dont les détails se précisent chaque jour sous nos yeux. Je ne me dissimule pas que ce travail doit présenter des lacunes ; je n'ai pas la prétention, malgré tout le soin que j'y ai apporté, de n'avoir pas ignoré quelques documents ; j'espère cependant qu'ils sont en petit nombre et je remercie d'avance ceux de mes lecteurs qui voudraient bien m'adresser des corrections ou des additions. Mon sujet, par sa mobilité même, commanderait d'incessantes retouches.

J'ai renoncé à charger le bas des pages d'indications bibliographiques ; une bibliographie générale à la fin du volume eût été trop longue ou incomplète ; je tiens mes références à la disposition de ceux qui désireraient les connaître. J'ai transcrit peu de citations, peu de statistiques, m'ayant paru meilleur d'en tirer les conclusions que de les reproduire. J'ai simplifié de mon mieux l'orthographe des noms propres ; j'écris résolument un Touareg, des Touaregs. Les puristes écrivent des Touareg, sans s, mais n'osent cependant pas dire un Targui, ce qui serait la vraie forme du singulier ; laissons donc aux grammairiens ces chinoiseries. — Le croquis sommaire qui accompagne le texte et qui est destiné à en faciliter la lecture ne saurait dispenser de l'usage de cartes plus savantes.

On le voit, c'est un ouvrage pratique que j'ai tenté d'établir ; mon but serait atteint si je pouvais rendre quelques services à tous ceux, nombreux aujourd'hui, qui veulent se faire une idée des choses d'Afrique, mais n'ont pas le temps de remonter aux sources ; à ceux aussi qui désirent, dans un cadre tracé d'avance, trouver des points d'appui pour inscrire des études plus particulières. Et j'ai déjà la confiance d'avoir fait œuvre utile, puisque mon livre a l'honneur d'une préface de M. Pierre Foncin, l'un des coloniaux français de la première heure. Nul patronage ne pouvait m'être à la fois une meilleure recommandation et un plus précieux encouragement. Que M. Pierre Foncin me permette de lui en témoigner ici ma plus affectueuse gratitude.



## I

Pour les Européens de la fin du xix<sup>e</sup> siècle, c'est l'Afrique qui mérite le mieux le nom de nouveau continent ; à peine, il y a trente ans environ, le pays était-il reconnu dans le voisinage des côtes ; la pénétration progressive dans l'intérieur nous a révélé l'existence de populations indigènes ignorant l'Européen, condamnées, par la géographie même, à des communications médiocres avec les côtes, par où arrivent les nouveautés, et certainement destinées, si l'Europe ne leur apportait du dehors le ferment d'une évolution nouvelle, à végéter aux plus bas degrés des types de l'humanité.

Aujourd'hui, les puissances coloniales se disputent l'Afrique ; la possession diplomatique d'immenses territoires en a précédé la possession effective, on pourrait presque dire l'exploration ; la conquête s'achève seulement sous nos yeux, et beaucoup d'années ne sont pas écoulées, depuis que nous pouvons nous faire, des conditions générales de la géographie africaine, une idée conforme à la nature des choses. Il a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de marquer quels sont, au seuil du xx<sup>e</sup> siècle, les débuts de la transformation qui s'annonce prochaine dans l'Afrique nègre. Comment est constitué ce pays ? Quelles en sont les populations indigènes ? Comment l'Europe a-t-elle déjà tenté et doit-elle continuer de diriger leur progrès, telles sont les questions que le présent ouvrage voudrait contribuer à résoudre.

Telle que nous la voyons aujourd'hui, l'Afrique ne possède de sociétés européennes constituées qu'en son extrémité méridionale et sur les bords de la Méditerranée. Les groupes du Cap sont les plus anciens ; là, le climat est assez tempéré pour que l'immigré d'Europe puisse, non seulement séjourner sans esprit de retour, mais encore se livrer au travail de la terre. Des Hollandais, puis des protestants français ont abordé dans l'Afrique australe dès le xvii<sup>e</sup> siècle ; un élément nouveau a été importé, depuis le commencement du xix<sup>e</sup> siècle, par la conquête anglaise ; la race unifiée des premiers occupants, adaptée au sol par une hérédité déjà longue, fortifiée encore dans son individualité par les persécutions anglaises, est celle de ces Boers dont la résistance et les grandes qualités commandent l'admiration du monde. Ils sont si complètement acclimatés qu'ils peuvent impunément, en de longs *treks* qui durent des mois et des mois, pousser des colonies vivaces jusqu'à la lisière de la zone tropicale. Et, de leurs luttes récentes, l'idée serait venue à quelques-uns qu'ils seraient, au besoin, dans l'Afrique noire encore intacte, les organes les meilleurs de la pénétration européenne.

L'occupation française de l'Algérie-Tunisie a, elle aussi, provoqué l'établissement en Afrique de nombreux Européens, d'origines très diverses, Français, Espagnols, Italiens, Maltais, Grecs, etc... Certains esprits s'affligent et s'inquiètent que les Français n'aient pas, dans ce total, une supériorité numérique décisive. Il est clair que la jeune société algérienne n'est pas purement française, comme celle de la métropole, mais

rêver d'une identité rigoureuse serait le fait de cette funeste manie d'assimilation dont il faudrait une bonne fois nous vacciner. La race européenne de l'Afrique du Nord, la race *yankee* d'Afrique, si l'on veut, est modelée d'après les conditions ambiantes ; il n'est pas difficile d'assurer le bénéfice de sa croissance à la diffusion de l'action française hors d'Europe ; elle est, comme les Boers, armée pour la pénétration du continent noir, dès que la traversée facile de la « mer saharienne » permettra sa libre expansion vers le sud.

A l'angle nord-oriental de l'Afrique, l'Égypte a toujours été liée à l'Europe : les vents étésiens la rapprochaient de la Grèce, et c'est à Alexandrie que les arts et la philosophie des Grecs brillèrent de leur dernier éclat. La conversion de l'Égypte à l'Islam, dès la mort du Prophète, la détourna quelque temps de l'Europe, mais bientôt, devenue l'entrepôt intermédiaire entre les Indes Orientales et les marchés d'Occident, elle intéresse de nouveau les États commerçants de l'Europe ; en 1672, Leibnitz proposait à Louis XIV d'attaquer en Égypte les Hollandais, « rouliers des mers », et, l'ennemi seul ayant changé, mais non la raison de chercher à le vaincre, Bonaparte tenta de frapper l'Angleterre en Égypte. Les événements contemporains ont d'ailleurs illustré cette vérité, et ceci malgré le percement de l'isthme de Suez, que l'Égypte tient la clef de la route maritime des Indes ; à ce titre, nous n'aurions pas à nous en occuper dans le présent ouvrage, mais comme elle est aussi devenue, plus récemment, l'un des fronts d'attaque de la pénétration en Afrique,

elle devra, d'autre part, solliciter notre attention.

L'Abyssinie, restée chrétienne depuis de longs siècles, constitue en Afrique la dernière exception d'une société tout au moins apparentée à celle d'Europe; préservée par ses montagnes, elle a pu demeurer, sans grands changements, ce qu'elle devait être au moyen âge; stimulée à l'envi, de nos jours, par le zèle concurrent des puissances coloniales, elle s'éveille maintenant à des idées et à des ambitions nouvelles; elle revendique — et sans doute l'a-t-elle conquise, — le droit d'intervenir comme partie prenante dans la division de l'Afrique. Mais elle n'en est qu'à ses premiers efforts, et le rayonnement de son influence, économique et politique, est encore très faible.

Partout ailleurs, et sauf les enclaves côtières où vivent quelques Européens, l'Afrique est le domaine de tribus indigènes, toutes plus ou moins noires, et dont l'état social est très primitif, surtout pour celles que n'a pas touchées la conquête de l'Islam. Il faut avouer que, telle qu'elle s'est présentée à nos premiers pionniers, l'Afrique indigène a paru n'offrir que peu de ressources, et même être défendue par la nature contre les tentatives de pénétration: les côtes sont d'un accès difficile; le climat, chaud et humide, y rend le séjour pénible et même dangereux pour les Européens; le sol, envahi par une végétation puissante, forêt ou brousse, arrête la marche vers l'intérieur et l'on doit, avant d'en rien attendre, inventer une méthode non pas encore d'exploitation, mais d'études préalables. Quant aux indigènes, la première impression ne leur est pas

plus favorable ; ils n'ont pas de besoins qu'ils ne satisfassent aisément sans presque travailler : à peine vêtus, nourris de bananes et de manioc, cultivant tout juste le champ nécessaire à la subsistance de leur famille, ils ne sont, pour le commerce européen, ni consommateurs, ni producteurs ; je me trompe, ils sont consommateurs et même grands consommateurs d'alcools, mais les traitants qui les empoisonnent tueront eux-mêmes leur clientèle, en même temps qu'ils empêchent l'éducation de ces indigènes, comme auxiliaires d'une mise en valeur scientifique de leur pays. Ajoutons que toutes les tribus voisines des côtes ont été, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, épuisées par les commandes des marchands négriers ; l'alcoolisme et la traite, tels ont été les premiers cadeaux de l'Europe aux nègres de l'Afrique ; on ne saurait donc être surpris de ne rencontrer à la côte que des indigènes abâtardis par ces contacts morbides, et depuis peu d'années seulement, à mesure que la pénétration nous a révélé des races noires plus sauvages, mais moins corrompues, l'idée s'est fait jour que l'aménagement des points d'attaque, sur le littoral, comporte une transformation des indigènes, condition préalable d'une transformation du pays.

Ces dernières explorations européennes ont montré tous les groupes nègres troublés par une crise intense qu'a déterminée l'invasion des Arabes ou plutôt de l'Islam. Conquérants et prophètes, des chefs musulmans ont partout barré le passage aux Européens ; pendant de longues années, Tippo Tib fut le maître véritable des pays du Haut-Congo ; el Hadj Omar, que

Faidherbe rencontra au Sénégal, plus tard, Ahmadou, son fils, puis Samory dans le Soudan occidental, ont procédé de même que Rabah, le vaincu d'hier dans la région du Chari et les apôtres mahdistes sur le Nil moyen. L'Islam apporte aux nègres, avec une religion très simple, le principe d'une organisation politique ; il s'est institué, en Afrique, fondateur d'états. Toutefois, ses créations portant la marque de ses origines, ces états sont restés nomades et ne se maintiennent que par la violence : que l'on se rappelle les exodes d'Ahmadou, du Haut-Niger vers Say et de là vers le Tchad ; ou encore les marches incessantes de Rabah, du Ouadaï vers le Baghirmi et le Bornou. Si donc l'Islam inaugure un état social supérieur à l'anarchie des nègres, il apparaît presque partout belliqueux et oppresseur, et n'offre nulle part, s'il est libre de toute surveillance européenne, les garanties d'une force vraiment civilisatrice.

Les musulmans, initiés à une vie moins barbare que celle des nègres, conduits naturellement par leurs migrations à s'occuper de commerce, ont tracé, à travers la plus grande partie de l'Afrique, un réseau de routes de caravanes : ceux de l'Afrique orientale sillonnaient le pays entre le Tanganika et Zanzibar, longtemps protégés par le sultan de cette île ; ceux de Khartoum allaient, ainsi que le racontent Schweinfurth et Junker, chercher l'ivoire et les esclaves du Bahr el Ghazal et du Haut-Ouellé ; ceux du Ouadaï, des pays du Tchad, de la Boucle du Niger, franchissant les déserts sahariens, commerçaient avec l'Afrique méditerranéenne.

Ils assuraient ainsi des relais entre les Européens établis sur les côtes et les populations négroïdes de l'intérieur; intermédiaires obligés des échanges, ils en tiraient les bénéfices et l'arrivée des Européens leur fut doublement dommageable, car ils perdaient la faculté tout ensemble de faire travailler pour eux les indigènes asservis et de trafiquer des produits acquis sur place à bon compte. Voilà pourquoi l'influence musulmane s'est partout dressée contre la pénétration européenne, contre les Français au Sénégal, contre les Anglais dans le Soudan égyptien, contre les Belges au Congo. Le fanatisme religieux était sans doute exaspéré par les progrès des « infidèles », mais il trouvait son meilleur appui dans la rancune des intérêts menacés.

La conquête, politique et commerciale, de l'Islam a maintenant reculé devant les derniers venus, devant ces blancs qui ont la prétention de régénérer l'Afrique autrement que par la guerre; le fait accompli s'impose au fatalisme mahométan avec une force chaque jour accrue; seul peut-être des grands chefs musulmans de jadis, Rabah possède encore un reste de puissance; mais Ahmadou vit près de nos soldats, presque en captif, Samory est exilé (1), Tippo Tib mène à Zanzibar l'existence pacifique d'un commerçant retraité. L'Europe commence donc, sous nos yeux, à prendre un contact direct avec les populations noires, païennes ou islamisées, de l'Afrique intérieure; mais le mouvement économique qui s'ensuit est fort peu de chose encore.

(1) Il vient (juin 1900) de mourir à Libreville.

L'Afrique.

A l'exportation, ce sont des produits du pays, cueillis ou ramassés plutôt que cultivés, le caoutchouc, l'huile de palme, l'ivoire. Le Sénégal, attaqué depuis plus longtemps, est entré dans l'âge de l'agriculture; les arachides ont fixé et enrichissent sa population indigène, non moins que les importateurs européens, mais cette culture même est bien loin d'avoir atteint tout le développement qu'on en peut attendre, et partout ailleurs, on n'en est qu'aux essais agricoles, très près du littoral.

L'interdiction de la traite a porté un coup décisif au commerce musulman dont le noir était, dans toute l'Afrique centrale, à la fois la seule bête de somme et la principale marchandise; successivement, toutes les routes de la traite ont été coupées, vers l'Inde et la Perse, par les croisières qui surveillaient Zanzibar, vers l'Égypte, vers Tunis et Alger par la conquête européenne des côtes de la Méditerranée; à peine conservée-elle quelques débouchés, de plus en plus précaires, sur la Tripolitaine et le Maroc: les chefs musulmans ont perdu, avec la suprématie politique, la liberté du commerce auquel ils se livraient le plus volontiers. Leurs marches à travers l'Afrique n'ont pas été, toutefois, sans utilité, car ils ont propagé à leur suite diverses plantes vivrières comme le riz et certainement étendu l'aire de l'élevage du bétail; ils n'ont donc pas laissé aux Européens venant derrière eux seulement des ruines à relever, mais aussi des germes de progrès économique, par l'usage d'un vêtement moins sommaire, d'une nourriture plus variée, et plus encore



peut-être par la diffusion d'une religion qui proscrit les boissons alcooliques.

Quant au commerce intérieur, entre les tribus indigènes, il est très peu actif ; les relations sont à courte distance, tant que chaque groupe vit aisément de ce que lui fournit la terre qu'il habite ; on a pu citer sur l'Oubanghi des populations de pêcheurs qui exportaient le poisson séché à quelques journées de marche du fleuve, dans la forêt ; ce sont là des exceptions. Comment une circulation commerciale intense serait-elle possible, entre gens que rien ne sollicite à modifier leur existence primitive, à travers un pays qui n'est pas frayé et qui, d'ailleurs, manque souvent d'animaux porteurs ; sans doute, cette restriction de la vie économique est plus absolue chez les peuples de l'Afrique équatoriale que chez ceux du Soudan, déjà modifiés par l'Islam ; mais, même pour ces derniers, les besoins sont médiocres, et, de longtemps encore, les marchés de leurs pays ne feront pas beaucoup monter la demande des produits européens.

Telle est la situation d'ensemble de l'Afrique contemporaine ; ce n'est pas beaucoup autre chose encore qu'une matière première, très rude, à peine dégrossie, et semblant parfois rebuter, plutôt qu'elle ne le sollicite, le travail de l'étranger qui la transformera. Ce n'est pas, nous l'avons dit, la conquête musulmane qui peut opérer cette transfiguration ; à l'Europe, si passionnée aujourd'hui des choses d'Afrique, en reviendra donc la tâche et plus tard le profit ; mais ce n'est pas — et toutes les puissances coloniales l'ont compris, — en

semant sur les côtes quelques comptoirs de plus qu'elle pourra diriger ce mouvement ; la nécessité d'une pénétration rationnelle apparaît donc impérieuse ; pour vivifier l'Afrique, il faut l'atteindre dans ses parties les plus saines et les plus actives ; il faut donc l'étudier méthodiquement dans ses ressources naturelles, dans ses populations, dans son climat ; sans une connaissance géographique préalable, on s'exposerait à tous les risques des essais empiriques condamnés à l'avortement.

Il serait, pour le moment du moins, difficile aux Européens de s'établir à demeure dans la plupart des pays récemment découverts de l'Afrique ; certaines régions privilégiées, comme le Fouta-Djalon, l'Adamaoua, le Ouadaï peut-être, leur seraient plus accessibles, mais les communications manquent encore pour les atteindre aisément, et cette pénétration doit être auparavant préparée par une action sur les indigènes, auxiliaires indispensables de toute amélioration à l'européenne. Initier les indigènes à une agriculture rationnelle, c'est les mettre à même de s'enrichir sur place, et par suite d'acquérir des facultés d'échange qui leur font défaut aujourd'hui. Le palmier à huile, les arbres et les lianes dont on tire le caoutchouc sont presque partout exploités par les nègres sans souci de sacrifier l'avenir au présent ; les Arabes, même des Européens, plus cupides que prévoyants, encouragent ces pratiques meurtrières ; d'autres font détruire par milliers les éléphants pour trafiquer de l'ivoire, alors que des efforts plus intelligents et moins coûteux sans doute auraient domestiqué cet animal, qui rendra peut-

être un jour les mêmes services en Afrique que dans l'Inde. Des indigènes, convenablement dressés, sauront mieux ménager les ressources de la terre, ou encore ils aideront à la prospection des mines, et l'étude de leurs procédés d'exploitation, pour rudimentaires qu'ils soient, fournira parfois le moyen de les améliorer en fonction des conditions locales. Il est superflu d'ajouter que la vente aux indigènes des armes à feu et des liqueurs enivrantes sera sévèrement proscrite, si l'on veut écarter d'eux, autant que possible, les causes de dégénérescence et de destruction.

En même temps que seront élevés ces collaborateurs africains, des voies de pénétration seront lancées du littoral vers des points choisis de l'intérieur, soit parce qu'ils sont, dès maintenant, connus comme des centres de production indigène, soit parce que la nature, plus clémente qu'en d'autres endroits de l'Afrique, y laisserait vivre sans danger les Européens. L'idée qui se présente la première est d'utiliser pour la pénétration les fleuves, voies naturelles ; mais des explorations même sommaires démontrent que l'Afrique n'est pas, sous ce rapport, très bien partagée ; le Nil, qui est l'un des premiers fleuves du monde par sa longueur, est tantôt coupé de cataractes, tantôt encombré d'herbes flottantes, tantôt encore amaigri, au point de n'être plus navigable, dans la traversée du désert ; le Congo, le Niger, le Zambèze sont, eux aussi, barrés par des rapides et des voies artificielles devront relier les biefs navigables aux ports accessibles des côtes. Tandis que l'Amazone, pendant toute l'année, que le Saint-Lau-

rent, pendant six à huit mois, portent la grande navigation maritime jusqu'au cœur des deux Amériques, aucun fleuve d'Afrique n'offre de pareilles conditions ; pour les plus favorisés d'entre eux, le Niger-Bénoué par exemple, des transbordements sont inévitables, le cours n'étant pas assez régulièrement profond pour les bâtiments de mer ; et d'ailleurs la plupart, divisés en biefs peu étendus que séparent des chutes, ne se prêteraient pas à des transports économiques.

Puisque les fleuves sont insuffisants, il faut y suppléer par des voies créées de toutes pièces, routes ou plutôt chemins de fer ; des combinaisons ingénieuses des chemins de fer avec les principaux biefs navigables réduiront les dépenses ; mais toutes les puissances coloniales sont aujourd'hui d'accord sur ce point que les chemins de fer sont une des pièces essentielles de l'outillage des jeunes colonies ; on a pu, jadis, reculer devant l'importance des fonds à engager ; personne ne nie plus que ce sont là des frais de premier établissement et que particulièrement en Afrique, des colonies bloquées à la côte sont condamnées à végéter, ne suscitant à la puissance souveraine que des occasions de conflits avec les indigènes de l'intérieur ; tel fut le sort des colonies portugaises du Zambèze, jusqu'au jour où, s'appuyant sur des voies d'évacuation déjà fort avancées, l'Angleterre les atteignit par le sud et s'en empara.

Les nations européennes se sont, à l'envi, précipitées sur l'Afrique ; chacune a pris sa part de côtes, se réservant ensuite de déterminer par une série de reconnais-

sances hâtives, puis par des traités, sa part d'arrière pays ; toutes également comprennent la nécessité de jeter, au plus tôt, des chemins de fer vers l'intérieur ; le morcellement des côtes, déterminé par ce *rush*, multipliera sans doute à l'excès les voies de pénétration, chaque colonie voulant avoir la sienne et devancer ses voisines ; déjà le chemin de fer anglais de l'Ouganda rend inutile un tracé allemand de la côte au lac Victoria ; les Belges, avec la voie ferrée du Bas-Congo, ne laisseraient qu'un rôle de doublure au chemin de fer jadis projeté du Congo français, de Loango à Brazzaville ; il semble, au contraire, que, dans l'Afrique occidentale, nous puissions, par la voie Konakry-Niger, enlever les meilleurs éléments de trafic au chemin de fer de Sierra-Leone. Mais, le fait seul que certains travaux seront peut-être entrepris en double montre quel est, pour la mise en valeur de l'Afrique par l'Europe, la nécessité de ces voies de pénétration. Un exposé général de la géographie africaine doit, avant l'étude plus détaillée des régions diverses, déterminer les conditions d'ensemble que la nature impose à cette prise de possession du continent noir.

## II

Par sa position sur le globe, l'Afrique n'est isolée qu'au sud ; 2,500 kilomètres seulement séparent les îles du Cap-Vert du Brésil et les vents alizés qui poussèrent vers l'Amérique les caravelles de Colomb diminuent encore, si l'on peut dire, la largeur de l'Atlan-

tique ; la Méditerranée est un grand lac, dont l'unité fit jadis celle du monde romain ; entre l'Inde et la côte orientale d'Afrique, les moussons établirent de toute antiquité des relations régulières ; les sultans de Zanzibar sont originaires de Mascate. Lorsque Vasco de Gama, doublant le cap de Bonne-Espérance, eut atteint l'océan Indien par le sud, quelques points de relâche furent marqués sur la côte africaine, mais l'idée n'est venue que très tard, dans notre siècle, de s'appuyer sur ces ports pour s'avancer dans l'intérieur. Et de fait l'Afrique, massive, présentant à la mer, avec une surface triple de celle de l'Europe, un littoral cependant moindre, n'a rien qui attire d'emblée les explorateurs ; il a fallu toute l'âpreté des concurrences contemporaines pour provoquer les nations rivales d'Europe à lui arracher ses secrets.

Une « auge gigantesque », aux bords relevés du côté de la mer, telle est la figure que Livingstone nous propose de l'Afrique, ayant le premier vérifié l'hypothèse, fondée sur quelques renseignements portugais, d'une zone lacustre centrale, d'où s'épanchent les principaux fleuves, qui forcent ensuite, pour arriver à la mer, une ou plusieurs séries de redressements côtiers. Cette zone centrale a l'aspect dominant d'un plateau, sur lequel s'est répandue en vastes nappes une latérite ferrugineuse ; elle se soutient à une altitude peu supérieure à 1,000 mètres, qui est celle du pays des Rivières, commun aux sources tributaires de l'Ouellé et du Bahr el Ghazal, celle aussi de la région marécageuse d'où sortent, embrouillés les uns dans les autres, les af-

fluents du Haut-Zambèze et ceux du Kassai-Congo. Des mouvements volcaniques ont çà et là dressé des montagnes qui commandent le plateau, ou creusé des effondrements où les eaux s'amassent en lacs.

Les côtes sont bordées de hauteurs qui limitent ordinairement près de la mer l'extension de la zone littorale : au nord, les montagnes de l'Afrique Mineure, Maroc, Algérie, Tunisie, celles du plateau de Benghazi (ancienne Cyrénaïque) ne laissent à leurs pieds qu'une étroite lisière méditerranéenne ; la plaine saharienne atteint, il est vrai, la Méditerranée en Tripolitaine et l'Océan Atlantique, du Maroc au sud du Sénégal, mais dès la latitude des « Rivières du Sud », les relèvements proches des côtes réapparaissent : ce sont les monts du Fouta-Djalou, qui culminent vers 4,350 m., les montagnes de l'arrière-pays des Achantis, du Dahomey, de l'Adamaoua ; au fond même du golfe de Guinée, la pyramide du mont Cameroun (3,000 mètres) ; plus au Sud, les monts de Cristal, à travers lesquels coulent l'Ogooué et le Bas-Congo et qui se prolongent, en massifs posés sur des plateaux-steppes, jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Plus nettes encore sont les séries montagneuses de la côte orientale ; dirigées d'abord d'ouest en est, dans la colonie du Cap, elles tournent ensuite au nord, montent, sous le nom de Drakenberge, jusqu'à 3,000 mètres, et se prolongent par des alignements moins puissants jusqu'auprès de l'équateur ; ici, l'action volcanique fut particulièrement vive : le Kénia, le Kilimandjaro sont assez élevés (5,600 et 6,000 m.), pour que tous les cli-

mats, jusqu'aux glaces éternelles, s'étagent sur leurs flancs ; au nord, enfin, la mer Rouge s'est effondrée, comme un Tanganika géant, entre des côtes abruptes, dont le relief chaotique de l'Abyssinie et celui du sud-ouest de l'Arabie (Hadramaout) sont les parties culminantes.

Ces hauteurs littorales descendent dans la mer par gradins étagés et, la houle du large venant s'écraser sur la première marche immergée de cet escalier, un ressac perpétuel, improprement appelé barre, assiège presque partout la côte d'Afrique. A l'ouest, la mer est peu active, le mouvement des alizés l'entraînant vers la côte américaine, elle n'a quelque vivacité que dans la région intermédiaire du contre-courant équatorial, à laquelle correspondent le littoral plus dentelé et les estuaires des Rivières du Sud. A l'est de l'Afrique, l'abri de Madagascar brise les courants d'est en ouest, qui s'enroulent autour du cap d'Ambre pour se répandre dans le canal de Mozambique ; des coraux, annonçant une nature nouvelle, celle des archipels intertropicaux du Pacifique et de l'Océan Indien, font à la côte africaine, plus au nord, une protection presque ininterrompue jusqu'au cap Guardafui. De ces conditions procède le caractère des embouchures, deltas aux bras variables et sans profondeur, du Niger, de l'Ogooué, du Zambèze ; celui du Congo seul, moins étalé, offre à la grande navigation un accès relativement facile. Presque tous ces fleuves, peu en amont de leur embouchure, sont coupés par des rapides à travers les montagnes côtières.



L'Afrique n'est donc guère ouverte aux brises océaniques, qui agissent toujours dans le sens de la modération et de la multiplicité des climats; continent à peine ébauché, la monotonie de ses formes géographiques n'est pas moins caractéristique que la riche diversité de celles de l'Europe. L'équateur coupe l'Afrique en son milieu : le cap Bon, pointe la plus septentrionale de la Tunisie et le cap des Aiguilles, au sud du continent, sont presque exactement symétriques, aux environs de 35° N. et S. On doit donc supposer à priori que les mêmes dispositions générales se présentent dans l'un et l'autre hémisphère, en divergeant à partir de l'équateur; il est bon d'observer cependant que, la plus grande masse du continent africain étant située au nord de l'équateur, cette partie de l'Afrique échappera plus que toute autre aux influences océaniques; dans le sud, l'amincissement progressif des terres les soustrait moins absolument à ces actions bienfaisantes; aussi le régime désertique a-t-il moins de prise au sud qu'au nord de l'Afrique; des deux côtés de l'équateur, aux forêts denses succèdent les steppes et les savanes, mais tandis que le Sahara interpose son immense obstacle entre les pays de colonisation européenne de la Méditerranée et le Soudan, il n'existe au sud de l'équateur qu'un Sahara réduit, en rigueur de nature comme en étendue, et les régions de produits tropicaux y sont liées, presque sans solution de continuité, avec les territoires déjà colonisés des républiques boers et du Cap; la pénétration européenne et la mise en valeur de l'Afrique noire sont donc beaucoup plus

aisées dans l'hémisphère austral que dans l'autre.

Mais, ces restrictions faites, la symétrie générale des régions géographiques n'en est pas moins apparente, au nord comme au sud de l'équateur : au centre, c'est la zone équatoriale, arrosée par des pluies presque permanentes ; puis viennent les steppes de la zone tropicale, avec un régime de pluies périodiques ; au delà, les zones désertiques, où la pluie est très rare ; plus loin enfin, les régions tempérées de l'Afrique Mineure et du Cap, où la modération du climat et la précipitation moyenne des pluies ont permis la constitution de sociétés européennes.

La *zone des plaines équatoriales* est beaucoup plus développée à l'ouest qu'à l'est de l'Afrique : elle s'annonce dès la Haute-Gambie, par les forêts qui s'accrochent au revers occidental du Fouta-Djalou ; elle comprend une région littorale, plus ou moins large, sur la côte de Guinée, et couvre la majeure partie du domaine du Congo. Elle est arrosée par des pluies venues de l'Atlantique, poussées par les vents d'ouest qui se glissent entre les alizés, suivant dans l'atmosphère le trajet du contre-courant équatorial dans l'Océan. Tous les navigateurs qui vont du Sénégal au Congo savent bien qu'après les ciels clairs de Dakar, ils entreront, au large de Sierra-Leone, dans les brumes du « pot au noir ».

Dans cette zone, le phénomène tout d'abord remarqué du voyageur est la fastidieuse égalité des jours et des nuits ; pas de crépuscule ni d'aurore, le jour naît brutalement et disparaît en quelques minutes. La tem-

pérature se maintient aussi très constante : elle oscille peu autour de 28° à la Côte d'Ivoire, autour de 25°-26° sur le littoral du Cameroun et à Banana, sur les bouches du Congo. Les pluies tombent en toutes saisons, cependant le mois d'août en est à peu près privé, tandis que les saisons moyennes, avril-juillet et septembre-novembre sont celles des plus grandes précipitations. La pluie ruisselle ordinairement en averses diluviennes, vers la fin de la journée ; on a relevé, comme hauteurs annuelles des pluies, 3<sup>m</sup>30 à Freetown (Sierra-Leone), 2<sup>m</sup>40 à Libreville (Congo français) et seulement 0<sup>m</sup>726 à Banana, qui est à la limite de la région des savanes ; le maximum est atteint en territoire allemand, au pied du mont Cameroun, où l'on a coté 9 mètres d'eau ; la situation peut d'ailleurs en être comparée à celle de l'Assam, qui, placé au fond de l'entonnoir que forme le golfe du Bengale, détient avec 12 mètres le record du monde. Dans l'intérieur du domaine congolais, on pourrait prendre pour type le poste de la Nouvelle-Anvers (Bangala), où il tombe 1<sup>m</sup>70 de pluie par an. A noter que, quelle que soit la hauteur des précipitations, l'air des régions équatoriales est toujours très chargé de vapeur d'eau : la tension électrique y est très forte, sans rémissions fréquentes, et ce sont là, pour les Européens, de fort mauvaises conditions hygiéniques : l'organisme, affaibli par une lutte continuelle contre un milieu déprimant, ralentit toutes ses fonctions, les combustions sont incomplètes, une anémie générale s'ensuit, et rend impossible tout effort prolongé.

La zone équatoriale ne s'enfonce dans le continent

qu'à la latitude de l'Ogooué et du moyen Congo ; l'arrière-pays de la Côte d'Ivoire, du Togo allemand, même du Cameroun, appartient à la zone subsoudanienne des pluies périodiques et des savanes, et il en est de même du cours inférieur du Congo, depuis la percée des monts de Cristal. On pourrait limiter exactement la plaine équatoriale aux bornes de la forêt dense qui en est l'expression la plus caractéristique ; or, celle-ci ne forme sur la côte de Guinée qu'une bande d'une épaisseur très variable, et qui ne dépasserait nulle part 300 kilomètres ; elle est précédée, du côté de la mer, par une mince langue de sable qui tient emprisonnées des lagunes allongées, et ne livre passage à la navigation maritime que par des « graus » sans profondeur. La forêt dense accable le voyageur sous le poids d'une tristesse alanguie : le soleil perce à peine ses futaies touffues ; les grands arbres, enserrés dans l'assaut des lianes, poussent leurs troncs sans branchages très haut, jusqu'à l'air libre où ils peuvent épanouir leurs feuilles à la lumière ; le sol, spongieux et couvert de plantes en décomposition, oppose à la marche cette résistance molle, qui use les plus robustes courages ; la vie animale, insectes, oiseaux, singes, est active dans la forêt, mais silencieuse et comme frappée de mutisme par la puissance souveraine de la végétation. On comprend sans peine que la circulation à travers ces pays soit extrêmement difficile ; les cours d'eau tracent bien des allées que couronnent souvent des dômes de verdure, mais des ressauts montagneux les coupent de cataractes et leur valeur, comme voies de pénétration,

est à peu près nulle. Quant aux indigènes, ils sont farouches et belliqueux ; dans une clairière à demi défrichée, ils plantent des bananiers, dont la longue feuille annonce partout leur présence ; ou bien, ils élèvent auprès d'un rapide leurs misérables huttes en roseaux, et vivent du poisson que les rivières fournissent en abondance ; ces populations de la forêt, presque toutes anthropophages, contribuent à rendre plus pénible encore la pénétration européenne dans l'intérieur.

A la côte orientale de l'Afrique, le climat équatorial n'est représenté que sur une lisière littorale : à peu de distance de la mer, le sol se hérissé de montagnes, bordures de plateaux peu arrosés. A la latitude de Zanzibar, l'alizé du sud-est amène des pluies d'automne (ou plutôt de printemps, car il s'agit de l'hémisphère austral) ; la mousson pluvieuse du nord-est souffle, au contraire, d'avril à juin. A Dar es Salam, la température est, toute l'année, voisine de 25°, la pluie atteint 1<sup>m</sup>03 de hauteur, mais l'élévation rapide du terrain en bords successifs qui le portent au niveau de 1000 mètres, empêche l'extension des pluies vers l'ouest ; il en est de même, symétriquement, à la côte occidentale de l'Indoustan, qui est bien arrosée tandis que l'écran des Gattes ne laisse passer à 100 kilomètres dans l'intérieur qu'une très faible quantité de pluie. La forêt n'est pas, à l'est de l'Afrique équatoriale, puissante comme dans l'ouest ; des bosquets de cocotiers se dressent au bord même de la mer, mais la végétation dense ne remonte que le long des fleuves, d'après le type dit de la « forêt-galerie ». Tout le centre du continent africain, même

sous l'équateur, appartient donc au régime tropical des steppes plutôt qu'à celui des plaines équatoriales ; il ne reçoit plus de pluies perpétuelles, et, dans la région « des Grands Lacs », la végétation forestière ne fait plus que dessiner en lignes sombres, tranchant sur une brousse plus claire, tout le réseau de l'hydrographie du pays.

Les *plateaux du centre*, de latitude équatoriale, mais de climat tropical, pourraient être appelés aussi le pays des lacs, du Nyassa au Victoria ; les forces volcaniques qui les ont hérissés de montagnes ayant atteint en Abyssinie leur effet maximum, il paraît logique d'y rattacher cet appendice un peu éloigné vers le nord. En remontant de la plaine congolaise vers les terrasses où se forment le Congo et ses grands affluents, on observe que la permanence des pluies équatoriales s'atténue graduellement : dans le pays des Rivières, aux sources de l'Ouellé, l'année se divise nettement en un été humide et chaud, pendant lequel tombent les pluies venues de l'Atlantique, et un hiver sec et plus froid ; de la forêt dense, on passe à la forêt galerie, aux savanes à taillis, parcourues par des bandes d'éléphants ; là étaient jadis les territoires de chasse de ces traitants de Khartoum, dont l'amitié permit à Schweinfurth une des plus belles explorations scientifiques de notre siècle ; mais déjà, par les vents du nord-est, la transition s'accuse entre ces pays tropicaux et les steppes du Nil moyen.

Entre la lisière littorale qui fait face à Zanzibar, et les grands lacs, l'aspect général est très uniforme : un

### CHAPITRE III

#### L'État indépendant du Congo.

Etat indépendant d'après la lettre des conventions diplomatiques, le Congo est, pratiquement, une colonie belge ; mais par l'heureux artifice de sa constitution, il est à l'abri des vicissitudes parlementaires qui n'épargnent pas plus la Belgique que les pays voisins d'Europe ; il doit son essor rapide et si plein d'enseignements à ces avantages politiques, combinés avec ceux de sa géographie ; aussi faut-il loyalement reconnaître qu'il est fort en avance sur les colonies que nous venons d'étudier : la nature l'a doué d'un magnifique réseau navigable ; l'industrie des hommes a vaincu tous les obstacles pour ouvrir à ce réseau une issue vers la mer ; en cette courte formule tiennent les raisons essentielles de sa supériorité.

L'État indépendant est issu de l'ancienne « Association internationale africaine », et des délibérations du congrès de Berlin (15 novembre 1884-26 février 1885) ; des traités intervenus depuis lors avec la France

et le Portugal ont exactement défini ses frontières du côté de l'Atlantique ; sur les plateaux de l'Afrique centrale, l'Etat s'est trouvé limitrophe de l'Afrique orientale allemande et des colonies anglaises du lac Victoria ; de ce côté aussi, non sans des difficultés diplomatiques dont le récit ne saurait figurer en ce livre, il a déterminé l'extension de son territoire ; dans l'ensemble, on peut dire qu'il s'étend sur tout le domaine hydrographique du Congo, moins la rive gauche de l'estuaire et le bassin supérieur du Kassaï, qui appartiennent au Portugal, et tout le pays que limiterait, depuis le Stanley-Pool, la ligne d'eau Congo-Oubanghi-Ouellé, cette région étant dévolue à la France. De plus un accès lui est réservé sur le haut Nil par l'enclave de Lado, insérée dans la « sphère d'influence anglaise ».

La France possède un droit de préemption sur l'Etat du Congo ; elle a renoncé à s'en servir contre la Belgique, à laquelle le roi Léopold II, souverain de l'Etat indépendant, reste donc libre de le léguer ; mais c'est là une question très complexe, étroitement liée à la politique métropolitaine de la Belgique et dont l'étude importe peu ici ; rappelons seulement que l'Etat, proclamé le 1<sup>er</sup> juillet 1885 à Banana sur l'estuaire du Congo, s'est déclaré neutre, assumant toutes les charges comme tous les privilèges de la neutralité ; le commerce est libre pour toutes les nations, dans toute l'étendue de son territoire, et même la zone conventionnelle du commerce libre englobe sur la côte atlantique, de part et d'autre de l'estuaire, des territoires



français et portugais. Etat souverain, mais tenu, du fait même de ses origines, à des obligations internationales, le Congo n'a pas tardé à devenir une colonie de la Belgique, ou plutôt du petit état-major d'hommes laborieux et avisés qui se sont associés à l'œuvre du roi souverain.

L'Etat du Congo ne s'étend pas seulement sur une région de plaines équatoriales ; le fleuve immense qui lui donne son nom coule d'abord, en effet, sur les plateaux de l'Afrique centrale, et de même, finit en pays de savanes ; Banana, qui fut, à l'embouchure même, la première capitale du pays, n'a que 0 m. 72 de pluie annuelle ; à cette latitude, la forêt dense ne pénètre que très peu dans l'intérieur, puisque dès l'île de Mateba, le fleuve s'étale dans une brousse à baobabs, et que même dans les monts de Cristal, qu'il force à 150 kilomètres en amont de l'Océan, la forêt ne s'accuse pas au delà du type de la galerie. Les plateaux du cours supérieur commencent à l'est du Lomami et au sud de 5° S. ; l'influence arabe, partie de Zanzibar, s'y est propagée et s'y développait vivement, quand les troupes de l'Etat sont intervenues pour la rejeter vers l'Océan Indien ; on peut douter pourtant que, sans cette rencontre qui a brisé ses ressorts, elle se fût avancée bien loin dans l'ouest : la forêt des plaines équatoriales eût arrêté Tippto-Tib à gauche du Lomami, comme elle fit Samory dans l'arrière-Libéria.

Entre les monts de Cristal et les premières terrasses occidentales de ces plateaux, une vaste cuvette, à fond

très légèrement incliné vers l'Atlantique, a longtemps retenu en un lac les eaux descendues d'amont. A cette époque, les monts de Cristal n'envoyaient à la mer que de courtes rivières, comme la Sannaga du Cameroun ou le Niari de Loango ; l'une de ces rivières dessinait sans doute le cours qui est aujourd'hui celui du grand fleuve ; la pression du lac sur les monts de Cristal a, en effet, rompu la digue de ceux-ci : les eaux amassées en arrière s'y sont violemment ouvert un passage, dont elles nivellent encore les aspérités et se précipitant vers la côte à travers la plaine littorale ont fait un estuaire de quelque ancienne vallée envahie ; dans l'intérieur, la forme de lac est atténuée plutôt qu'elle n'a tout à fait disparu : sur le pays, très plat, les fleuves s'écrasent en larges méandres, s'enroulent autour des moindres éminences, embrouillent autour d'îles basses un lacis de bras paresseux ; le Stanley-Pool, à la porte même du couloir des monts de Cristal, le lac Toumba, le lac Léopold II, plus en amont, sont autant de témoins pour affirmer que le drainage de la cuvette congolaise est encore inachevé : comme dans la plaine hongroise en amont des Portes de Fer, nous saisissons ici un régime de transition.

Dans toute cette plaine, la forêt diminue, déployant surtout sa fougue à droite et à gauche du fleuve entre l'Ouellé et 4<sup>o</sup> S. et d'ouest en est entre l'arrière-pays montagneux du Congo français et le cours supérieur de l'Arouhimi. Dans ces limites, la végétation est en croissance ininterrompue toute l'année ; la pluie tombe en toutes saisons, mais sans donner, au total, une quantité

considérable au pluviomètre : 1 m. 50 est la moyenne des observations recueillies. Le soleil, au Congo, est presque toujours voilé de nuages ; les matinées, en particulier, sont très brumeuses, toutes les lignes des paysages apparaissent molles et comme bouffies, les plans font masse les uns sur les autres, dans une confusion lourde et triste ; on en jugera par ce fait qu'il est rare de trouver un jour vraiment favorable pour la photographie ; entre dix heures et midi, la brume s'éclaircit, mais elle se fonce de nouveau vers quatre heures, et la fin brutale du jour est très souvent accompagnée de pluie ; deux ou trois semaines, dans le trimestre janvier-mars, sont seules à peu près exemptes d'averses ; d'ailleurs la caractéristique du climat est plutôt la constance d'une humidité perpétuelle que la chute abondante des pluies.

Sur cette terre spongieuse et couverte d'humus, tout profite à la végétation ; les arbres atteignent des tailles géantes, et l'on cite des acajous qui dressent leur tête à 60 mètres du sol ; le baobab, qui est l'hôte des savanes plutôt que de la forêt dense, ne pénètre pas dans l'intérieur au delà du Kassaï ; sa carrure massive, l'énormité de son tronc sur lequel s'embranchent un maigre feuillage, ses fruits en amande suspendus à une longue queue lui donnent la figure disgracieuse d'un gros légume posé les racines en l'air. Bien plus esthétiques sont les palmiers, dont l'élégante ombrelle dessine à toutes les hauteurs les étages de la forêt, jusqu'à la coupole couronnante du fromager, au tronc lisse et droit, ou bien encore les fougères, qui s'épanouissent en bou-

quets aussi puissants que les arbres de nos climats ; des lianes tapissent le sol et toutes les colonnes végétales de la forêt, la plupart contiennent diverses variétés de caoutchouc, dont la plus commune est fournie par le genre *Landolphia*.

Les éléphants n'ont pas tous succombé, malgré tous les excès de la chasse ; même dans le Bas-Congo, ils se montrent encore par petits groupes ; ils sont plus nombreux dans l'intérieur, où leurs foulées tracent à travers la forêt les sentiers qui descendent aux abreuvoirs naturels des cours d'eau. L'hippopotame est rare en aval du Stanley-Pool ; mais, dès ce lac, on le rencontre très fréquemment sur tous les fleuves de la plaine ; il attaque quelquefois les pirogues, surtout lorsqu'il est blessé ; le danger d'un pareil assaut est d'autant plus certain que les crocodiles peuplent toutes les rivières ; très peureux, ils ne sont guère redoutables dans les eaux claires, mais les alluvions teignent presque toujours les courants d'une couleur brune qui dissimule leur approche et ne permet pas de s'en protéger ; malgré toutes les recommandations des chefs de poste, il ne se passe pas d'année que des indigènes, puisant de l'eau sans précaution, ne soient victimes de ces monstres ; on prétend que le crocodile, avant de dévorer sa proie, la met en réserve dans des cachettes à demi noyées où il revient ensuite la chercher et que des malheureux, entraînés de la sorte sans blessures mortelles, ont pu s'échapper après une rapide immersion ; n'affirmons rien. Les singes sont nombreux dans les sous-bois, le gibier de poil varié dans les monts de Cristal où les chasseurs ne pé-

nètrent guère ; les fleuves sont poissonneux, et sur le moyen Oubanghi, notamment, les tribus riveraines demandent à la pêche une partie de leur subsistance. Les bords des rivières sont infestés de moustiques, dont la morsure est particulièrement agaçante sous un climat où la lourdeur de la température exaspère toutes les affections de l'épiderme. La faune sauvage du Congo recule petit à petit devant l'appropriation du pays ; on peut prévoir le jour où le crocodile sera une rareté en aval du Stanley-Pool.

La nature forestière, sur les falaises qui sont les rebords de l'ancien lac congolais, est moins exclusive que dans la dépression médiane ; nous avons vu comment elle se dégradait insensiblement dans le Congo français, sur la Sanga et les affluents de l'Oubanghi ; il en est de même sur le Lomani, sur le Loualaba, qui est le nom du Congo supérieur, sur toutes les rivières de terrasses qui forment le groupe du Kassai ; par cette zone de transition, les territoires de l'Etat indépendant passent peu à peu des conditions des plaines équatoriales à celles des plateaux du centre africain.

Les populations indigènes sont, en ces pays du moyen Congo, très inégalement réparties, pour autant que l'on peut inférer d'une exploration encore incomplète ; les premières reconnaissances ne permettent pas d'en établir exactement la densité, parce qu'elles empruntent les voies navigables, alors que les villages indigènes sont dans l'intérieur des terres ; il faut, pour se prononcer avec quelque vraisemblance, un séjour assez prolongé dans un poste, l'activité des relations commer-

ciales qui s'y nouent dépendant très étroitement, au moins dans les débuts, du peuplement des environs immédiats, mais ceci ne donnera que des renseignements conjecturaux sur les régions où les Européens n'auraient pas de représentants sédentaires : toute la bande des monts de Cristal est peu habitée ; les rives de l'Oubanghi et celles de la Mongalla, dans la partie la plus touffue de la forêt, compteraient au contraire parmi les territoires les plus peuplés de l'État ; mais là même le chiffre de 20 indigènes au kilomètre carré serait un maximum. Sur les terrasses, entre Nyangoué et le lac Tanganika, sur le haut Kassaï les habitants seraient aussi relativement nombreux, mais les razzias des arabes Zanzibarites les ont fort éprouvés.

En aval du Stanley-Pool, on confond tous les indigènes sous le nom de Bakongos ; ils sont petits, chétifs, mais marcheurs infatigables ; en remontant dans l'intérieur, on trouve les Batékés dont les groupes les plus importants sont sur la rive française et les Bayanzis, leurs voisins de l'est ; la turbulence des Batékés a plusieurs fois mis à l'épreuve la patience des administrateurs de Brazzaville, ces tribus sont peu dociles, mais socialement supérieures aux Bakongos ; elles pratiquent le commerce par pirogues entre le Stanley-Pool et le confluent de l'Oubanghi ; leurs chefs qui arrivèrent parfois à de vraies fortunes, prélevaient des péages sur les convois d'ivoire et de caoutchouc qu'ils laissaient passer vers le bas fleuve. Plus loin encore vivent les Bangalas et les Basokos, qui sont parmi les plus intelligents de ces nègres ; de taille moyenne, mais très vigoureux,

ils sont bons piroguiers et habiles pêcheurs ; ils entrent volontiers en guerre contre leurs voisins et leur aspect est terrible, avec leur chevelure en casque et la crête à trois dents qu'un laborieux tatouage a fait pousser sur leur front. Bien disciplinés, ils font des soldats courageux et de bons auxiliaires pour la direction de nègres moins civilisés. Enfin, vers le Kassai, les Baloundas, à cheval sur la frontière du Congo et de l'Angola portugaise, forment une série de tribus puissantes, qui peuplent les terrasses tournées vers la plaine et la lisière forestière voisine.

Ces noirs n'ont entre eux aucune cohésion, bien que leur langue se ressemble d'un bout à l'autre de l'État ; ils sont divisés en villages, le plus souvent hostiles les uns aux autres et retranchés à quelque distance des fleuves ; une pêcherie, quartier temporaire au bord de l'eau, l'amorce d'un sentier qui s'enfonce sous bois, la silhouette de quelques bananiers aperçus dans un créneau de la forêt, tels sont les indices ordinaires qui annoncent une agglomération. On a dit que jadis des états nègres assez bien organisés se seraient formés dans la plaine congolaise et ensuite émiétés, soit par la guerre civile, soit à l'approche des Arabes et des Européens ; ceci ne paraît pas très vraisemblable ; l'islam, le premier, marchant à la suite des conquérants Zanzibarites, a commencé à dégrossir les populations noires des terrasses centrales, mais son influence n'avait pas pénétré dans la forêt et les prétendus royaumes d'autrefois n'ont sans doute jamais existé que dans l'imagination de quelques capitaines négriers.

Toutes ces peuplades vivent dans une absolue sauvagerie : leurs cases ou *chimbèques* sont de simples paillettes rondes, couvertes de chaume et composées d'une seule pièce ; quelques chefs ont fait bâtir par leurs captifs des palais du même style, mais élevés d'un étage et divisés en appartements ; le vêtement se réduit à un double tablier carré, très court, qui tombe devant et derrière et qui est suspendu par une ceinture en fibres de palmier ; les élégantes se gardent d'allonger leur toilette, mais elles la doublent, sur plusieurs épaisseurs, ce qui leur donne l'air de porter des morceaux de crinoline. Les bananes et le manioc sont, avec le poisson, la nourriture ordinaire de ces nègres ; tous les porteurs joignent à leur charge une *chicouangue*, c'est-à-dire un saucisson de farine de manioc roulé dans des feuilles de bananiers ; l'eau est leur boisson quotidienne, mais presque tous tirent du palmier une liqueur appelée *malafou* (c'est le *lagmi* des oasis algériennes), dont ils font une consommation désordonnée chaque fois que l'occasion s'en offre ; ils boiraient avec avidité tous les alcools de traite, si les Européens n'en surveillaient attentivement l'importation. Comme les peuples de la forêt de Guinée dont nous avons parlé plus haut, ils sont anthropophages et l'on ne doit pas en conclure qu'ils soient particulièrement cruels ; le jour où l'on pourra leur fournir de la viande de boucherie, ces pratiques disparaîtront, parce qu'il sera différemment pourvu au besoin qu'elles expriment. Mais la solution du problème semble encore lointaine, et, même parmi les miliciens qui vivent dans le voisinage et sous les



ordres directs de chefs européens, il n'a pas toujours été possible d'empêcher les scènes de cannibalisme, surtout après les batailles.

Rarement ces indigènes ont offert une résistance prolongée à l'établissement des Européens ; les obstacles ne se sont dressés devant la conquête belge que sur les confins du pays depuis longtemps atteint ou menacé par l'expansion arabe ; mais dans quelques districts de la forêt, les exactions de certains agents de l'État ou des compagnies commerciales avaient déterminé des insurrections partielles, qui furent très durement réprimées ; nous n'avons pas à prendre ici parti dans les querelles qui ont retenti jusque dans l'enceinte du parlement de Belgique, cependant il ne paraît pas contestable que la négligence de quelques villages à fournir leur contingent de caoutchouc a été punie par des exécutions et des violences hors de toute proportion avec les fautes commises ; les nègres de la Mongalla, par exemple, ne se seraient soulevés qu'après véritable provocation par des cruautés impitoyables. Autant il est imprévoyant de laisser à ces indigènes la liberté du travail, qui n'est pour eux que celle de la paresse, autant il est à la fois impolitique et inhumain de les traiter brutalement et d'assouvir sur eux des passions de vengeance qu'irrite encore l'action énervante du climat équatorial.

Beaucoup de temps et beaucoup de patience seront indispensables pour habituer les noirs de la plaine congolaise à travailler la terre autrement que pour satisfaire leurs besoins immédiats ; ils ne pratiquent encore aucune industrie, sauf la fabrication de leurs pirogues,

de quelques tissus grossiers qui composent leur léger vêtement et d'armes en fer, lances et couteaux de jet, aux formes bizarres et tourmentées, dont on peut voir, au musée colonial de Tervueren près de Bruxelles, de curieux échantillons. Sur deux facades de la forêt congolaise, ils ont été touchés par les progrès des marchands musulmans, qui leur apportaient des armes nouvelles, adjoignant de proche en proche à leurs troupes les tribus déjà soumises pour en soumettre d'autres plus éloignées : au nord, dans le domaine de la Sanga et de l'Oubanghi, c'est-à-dire dans ces régions de souveraineté française par où M. de Brazza développa notre Congo vers le Tchad ; à l'est, sur les terrasses de l'Afrique centrale, où l'État indépendant dut diriger contre eux la série des « campagnes arabes », à peine achevée aujourd'hui. Mais sur le pays que couvrit jadis le lac du moyen Congo, ces communautés indigènes sont à peu près intactes, et c'est aux Européens que reviendront la tâche et le profit de les transformer progressivement.

La nature aura, pour cette œuvre, très généreusement servi les initiateurs, car l'ancien lac congolais offre à la pénétration le plus admirable réseau de navigation de toute l'Afrique : le Congo lui-même, du Stanley-Pool aux Stanley-Falls, coule sur 1600 kilomètres sans un seul rapide : son cours est lent, encombré parfois d'îles et de bancs de sable, sur lesquels des crocodiles se chauffent au soleil ; le confluent de la Koua, comme le Stanley-Pool lui-même, a l'allure et les dimensions d'un lac fluvial ; la courbe immense que décrit le fleuve

allonge de quelques jours la navigation vers les Falls, mais l'inconvénient est bien médiocre, si l'on pense aux avantages de l'extension plus grande, en ces pays non frayés, d'une pareille voie naturelle; peu importe, ici, d'aller vite; il est plus utile de trouver le chemin de districts plus étendus, car, sans les fleuves, la circulation à travers la forêt est trop pénible pour permettre un mouvement commercial intense.

Le groupe hydrographique de la Koua n'a pas moins de 1.250 kilomètres navigables sur son bief principal, qui emprunte d'ouest en est des sections de la Koua, du Kassaï et du Sankourou; des voies moins longues se jetant dans ce bief, ouvrent aux vapeurs fluviaux les régions de la Louloua, du lac Léopold II, etc... Un autre affluent de gauche du Congo, le Lomami, est navigable sur près de 1.000 kilomètres et l'on peut, en le remontant, tourner les Stanley-Falls pour s'avancer sans rompre charge beaucoup plus loin vers le sud; les voies Kassaï-Sankourou et Congo-Lomami convergent ainsi, la seconde formant l'arc et la première la corde, vers les savanes des plateaux; après avoir guidé la conquête militaire contre les Arabes zanzibarites, elles sont aujourd'hui comme les deux tiges à partir desquelles s'épanouit la conquête économique.

Les affluents de droite du Congo sont moins favorables à la pénétration; la Sanga (qui coule dans le territoire français) n'est pas navigable en amont d'Ouasso, point proposé comme terminus oriental du chemin de fer à lancer du Gabon vers l'intérieur; l'Oubanghi, mais seulement jusqu'aux rapides de Zongo, est un

beau fleuve, navigable presque toute l'année ; pour ses affluents d'amont, nous avons vu qu'il faudrait combiner des portages avec le transport par eau. La Mongalla, qui traverse des forêts très riches en caoutchouc, l'Arouhimi, sur lequel Stanley vit des pirogues indigènes à quarante rameurs, avec bordages incrustés d'ivoire, d'autres fleuves encore (et le réseau n'en est pas complètement reconnu), portent à plus de 15.000 kilomètres la longueur des biefs navigables qui confluent vers le Stanley-Pool ; l'explorateur Grenfell assure que, dans toute la plaine du Congo équatorial, il n'est pas un point distant de plus de 160 kilomètres d'une escale accessible par eau.

Mais tous ces germes de prospérité devaient rester stériles, tant que l'homme n'avait pas ouvert à ces fleuves une porte directe sur l'Atlantique ; sans voie de pénétration, disait énergiquement Stanley, tout le Congo ne vaut pas un shelling ; entre le Stanley-Pool et l'estuaire, en effet, les eaux d'amont, rassemblées en un seul lit, franchissent les monts de Cristal sur 400 à 500 kilomètres, en deux séries de rapides coupées par un bief paisible ; dès la sortie du Pool, le fleuve précipite son cours avec une force telle que parfois des pirogues voulant accoster à Léopoldville ont été entraînées et englouties ; l'estuaire est navigable aux paquebots jusqu'à Matadi, sauf passage très prudent sur le banc de Mateba, près Boma et vitesse supérieure à dix nœuds pour sortir du « Chaudron d'Enfer », en vue de Matadi. Comment vaincre l'obstacle intermédiaire ? Comment assurer la traversée permanente de ces mamelons appelés

monts de Cristal, qui sont couverts d'une brousse misérable et presque déserts ? Stanley, dont le mémorable voyage fixa l'étendue exacte du cours du Congo, tenta le premier de réaliser le progrès qu'il estimait nécessaire : parti de Vivi, sur la rive droite du fleuve, en face de Matadi, il entreprit la construction d'une route, composée de deux portages encadrant le bief central Isanghila-Manyanga ; c'était un travail immense, il en vint à bout pourtant, et par cette voie mixte deux chaloupes l'*Association internationale Africaine* et l'*En-Avant* remontèrent jusqu'au Pool par où, pour la première fois, la vapeur prenait possession de l'Afrique équatoriale.

Mais ce n'était pas assez ; outre les frais d'un double transbordement, l'entretien de la route grevait lourdement le trafic, accaparant des milliers de porteurs dont l'effort eût été bien plus utile sous une autre forme ; il fallait un chemin de fer et c'est à cette œuvre que se consacra le capitaine, aujourd'hui lieutenant-colonel Thys, officier d'ordonnance du roi Léopold II. A la suite du colonel Thys, on peut poser en principe que seul, un chemin de fer constitue une voie de pénétration pratique, dans les pays où l'absence de bêtes de somme rend impossibles les transports en gros ; la voiture automobile elle-même, si peu exigeante qu'on la suppose en fait de routes, ne pourra sans doute jamais rendre ni en force, ni en usage, les services d'une locomotive sur rails ; ceci soit dit sans rien contester de ce que les progrès de la science apporteront d'innovations dans la construction et le chauffage des automobiles ; en pays

équatorial, l'essentiel du chemin de fer paraît être le rail plutôt que le moteur. C'est ce que le colonel Thys comprit dès le début ; il mit à propager ses idées toute l'ardeur d'un apôtre et toutes les ressources d'un homme d'action ; visites, conférences, brochures, rien ne rebuta sa persévérance ; le roi Léopold fut vite gagné par tant de confiance et ne cessa jamais d'accorder au colonel le concours de sa plus effective protection ; si le souverain dut alors vaincre, dans son entourage de famille, des résistances très vives, il n'est personne aujourd'hui qui ne rende hommage à sa clairvoyante obstination.

Le chemin de fer du Congo constituant une première expérience, il n'est pas surprenant que les plans d'abord arrêtés aient été plusieurs fois modifiés en cours d'exécution, et que peut-être encore des retouches de détail soient nécessaires. Mais les grandes lignes du projet primitif n'ont jamais varié. Renonçant à profiter du bief navigable inséré au cœur des monts de Cristal, Thys décida que le chemin de fer monterait, d'un seul bond, de Matadi au Stanley-Pool ; il serait établi à voie étroite, afin de diminuer les prix de revient, mais sans cependant rien marchander pour assurer la solidité de la construction. Les études préalables furent très brèves, et les évaluations alors proposées se sont trouvées de beaucoup trop basses ; les difficultés, en effet, se sont multipliées devant les directeurs de l'entreprise, médiocrité de la main-d'œuvre indigène, mortalité parmi les ouvriers noirs et les agents européens, glissements de terres pendant les pluies, encombrement sur une voie unique qui devait, d'un seul

point de départ mal outillé, ravitailler les chantiers à l'avancement et les travaux en reprise ; il ne leur a même pas manqué d'être vilipendés par des publicistes d'Europe et presque acculés à la faillite ; leur bonne étoile les sauva pourtant des désastres irrémédiables ; la voie ferrée atteignit après trois ans son 28<sup>e</sup> kilomètre, et le nom de « col de l'horizon » donné à cette crête de la falaise, d'où le rail n'avait plus qu'à serpenter sur le plateau, indique les perspectives meilleures qui s'ouvrirent dès lors, au delà des obstacles culminants vaincus.

En huit ans (1890-1898), le chemin de fer du Congo a été achevé, entre Matadi sur l'estuaire et Ndolo-Léopoldville sur le Pool, soit environ 450 kilomètres ; les sommes dépensées en juillet 1898 montaient à 65 millions de francs, et l'on doit estimer que 5 millions au moins ont été ajoutés depuis pour parfaire les travaux, encore incomplets sur quelques points ; le prix du kilomètre ressort ainsi à plus de 160,000 fr., pour une voie de 0 m. 75. Si ce chiffre paraît élevé, que l'on n'oublie pas que la voie est très bien établie, avec des rails lourds et des traverses métalliques, que tous les ponts sont en fer, le principal, celui de l'Inkissi, ne mesurant pas moins de 100 mètres, que le relief ondulé du plateau commandait un grand nombre de rampes et de courbes ; enfin, et ce serait sans doute l'explication la meilleure, que la compagnie n'a pu éviter les « écoles » d'une première et d'autant plus coûteuse initiative. Sans chicaner sottement sur des statistiques, mieux vaut examiner quelle sera, pour la

mise en valeur de l'Afrique congolaise, l'utilité du chemin de fer si heureusement terminé.

Il a tout d'abord drainé tout le haut pays, où avaient été accumulés pendant les travaux des stocks considérables d'ivoire et de caoutchouc ; comme par une bouteille dont le goulot brusquement débouché laisserait échapper tout le contenu, comme le Congo lui-même s'épancha, aux âges anciens, à travers la percée des monts de Cristal, ainsi sur la voie nouvellement ouverte ont afflué tous les produits amassés en amont. De là le merveilleux essor financier de la compagnie du chemin de fer, dès que la ligne a été livrée ; inaugurée solennellement en juillet 1898 — et vraiment l'effort accompli méritait cette éclatante consécration, — dès l'année 1898, les recettes brutes en montaient à un million de francs par mois. La hausse des titres de la compagnie était donc des plus légitimes, et tous les termes impayés pendant la période difficile de la construction, sont aujourd'hui soldés entre les mains des porteurs.

Doit-on compter que le trafic maintiendra longtemps de pareils bénéfices ? Peut-être est-il sage de prévoir quelque tassement, à mesure que s'épuiseront les réserves du haut fleuve, cependant l'exploitation normale restera certainement très rémunératrice, si la compagnie, au lieu de considérer son œuvre maintenant achevée, se persuade qu'elle n'est, au contraire, qu'au début, que le chemin de fer n'est pas une fin en soi, mais un simple moyen, un moyen de compléter le réseau fluvial en le liant à la mer et d'outiller ainsi, en



vue d'une colonisation méthodique, tout le domaine hydrographique du Congo.

C'est là, nous en avons plus d'un témoignage, la pensée de la compagnie, dont les directeurs n'en sont plus à faire leurs preuves d'intelligence pratique ; en même temps que progressait la ligne du chemin de fer, toute une flottille de transports fluviaux étaient lancés en amont du Stanley-Pool ; les uns appartiennent à l'État, les autres à des compagnies particulières ; ils étaient en 1899 au nombre d'environ soixante, jaugeant de 50 à 125 tonneaux ; Stanley n'avait amené ses deux chaloupes jusqu'au Pool qu'au prix d'une lutte presque épique contre la nature ; aujourd'hui, le chemin de fer porte en deux jours, du paquebot d'Europe jusqu'aux eaux navigables de l'intérieur, les pièces de bâtiments autrement puissants ; d'Anvers aux Stanley-Falls, en trois semaines de mer, deux jours de chemin de fer, douze à quinze de navigation fluviale, moins d'un mois et demi des musées de Flandre au cœur de l'Afrique noire, tel est le prestigieux voyage que le touriste le plus débonnaire peut entreprendre, aujourd'hui, tout aussi tranquillement que le tour du bois de la Cambre ; et des commerçants y vont en hommes d'affaires, en attendant que des agences y envoient des bandes de gens de loisir.

Que l'on n'aille pas croire, pourtant, que l'on navigue sur le moyen Congo comme sur les grands fleuves d'Amérique, le Mississipi ou le Saint-Laurent : les vapeurs en service au delà du Stanley-Pool sont astreints à une marche lente et strictement surveillée ; les rivières

étant souvent étalées avec une très faible épaisseur d'eau, les types de bateaux ont été spécialement adaptés à ces conditions, et ne peuvent donner une grande vitesse ; ils ne calent guère plus de 0 m. 50, sont mus par une hélice ou plus généralement par une roue d'arrière, à palettes ; ils ne marchent que dans la journée, et doivent encore s'arrêter souvent pour renouveler leur provision de combustible, c'est-à-dire de bois : des escalles de ravitaillement sont aménagées à cet effet ; il est à souhaiter que les chenaux, partout où les fonds sont médiocres, soient balisés pour éviter des échouages, accidents encore trop fréquents. Mais si nous faisons ressortir ces quelques inconvénients, il n'en faut pas moins insister sur la supériorité que ce réseau navigable assure au Congo belge sur toutes les autres colonies d'Afrique.

Les voies affluentes des rivières navigables ne sont à l'heure présente que des portages où les marchandises circulent à dos de nègre ; dans l'est et le sud-est de l'État, sur les plateaux, on a pu tenter de domestiquer des bêtes de somme, le bœuf et le zèbre ; rien de tel n'est possible dans le domaine équatorial du Congo, ces animaux paraissant incapables de s'y acclimater ; signalons toutefois l'intéressant succès de la compagnie des produits du Congo, qui a réussi à constituer dans l'île de Mateba, près de l'embouchure du fleuve, un troupeau de bovidés dont le lait et la viande sont consommés en amont jusqu'au Stanley-Pool ; un nouveau progrès serait d'en faire aussi des bêtes de charge ; nous ne croyons pas que rien ait été fait encore, au

Congo belge, pour la domestication de l'éléphant.

Pour que l'État indépendant atteigne une prospérité durable, il faut qu'il entre résolument dans l'« âge de l'agriculture, » et ne se borne pas à faire du commerce, surtout d'après les errements de ses premières années. Les éléphants, traqués sans merci, sont de plus en plus rares ; aussi le marché de l'ivoire, naturellement constitué à Anvers, n'a-t-il pas beaucoup développé ses affaires dans les derniers exercices ; la quantité d'ivoire que l'on y importe d'Afrique atteignit 245 tonnes en 1897 et n'a guère monté depuis ; il est vrai qu'il est difficile de s'en rendre exactement compte, les négociants intéressés ne laissant offrir que des lots limités, de manière à maintenir les cours ; mais la compagnie du chemin de fer a sagement décidé, ce qui serait une preuve de la diminution de l'ivoire, de n'en presque pas faire état pour dresser ses prochains budgets. La chasse de l'éléphant a été interdite dans tout l'État, sauf permission spéciale, par un décret du 25 juillet 1889 ; l'intention était-elle de protéger les éléphants, ou seulement de réserver là à quelques privilégiés le commerce de l'ivoire ? c'est ce qu'il n'est pas très aisé de démêler.

Le Bas Congo possède, comme la côte de Guinée, de nombreux élaïs ou palmiers à huile ; les indigènes recueillent volontiers les amandes et même fabriquent l'huile de palme, que les factoreries leur achètent couramment ; c'est un travail peu pénible, d'un rendement très rémunérateur pour des noirs, mais qu'il est dangereux d'encourager sans contrôle, si l'on ne veut sacrifier l'avenir au présent. Avec le chemin de fer et les

vapeurs fluviaux, la cueillette des amandes de palme ne sera plus limitée au bas fleuve ; l'élaïs est, en effet, très commun sur les bords de l'Arouhimi, d'où ses produits seront dirigés sur Matadi sans frais trop considérables pour en rendre l'exportation impossible. Le caoutchouc abonde dans toute la forêt ; on en estime l'exportation, pour tout l'Etat, à 2000 tonnes par an, et de nombreuses compagnies de commerce en font l'objet unique de leurs transactions ; la même observation s'impose ici qu'à propos de l'élaïs ; il est nécessaire, si vastes que l'on suppose les réserves du Congo, de régler l'exploitation par les indigènes, et d'introduire des procédés de plus en plus scientifiques de récolte et de coagulation du latex. Divers arbres sont dès maintenant exploités pour leur bois ; un tronçon de chemin de fer, long de 30 kilomètres, a été ouvert de Boma au Mayombe, qui est une région d'épaisses forêts (printemps de 1900). D'autres arbres fournissent des fibres textiles, comme le raffia, qui pousse dans les poches les plus humides des galeries ; quelques-uns enfin, tels que le manguier, l'avocatier, etc... portent des fruits comestibles : presque sauvages encore, ces fruits n'ont pas la délicatesse ou la saveur de ceux d'Europe, mais ils sont appréciés déjà des résidents européens, dont ils varient l'ordinaire, et l'on espère les améliorer par la culture, au point de leur ouvrir les marchés métropolitains.

La compagnie du chemin de fer, pour faciliter l'exploitation des produits du haut pays, accorde des tarifs de faveur à toutes les marchandises destinées à la cons-

truction et à l'outillage des postes d'amont. Les blancs ne pouvant surveiller les travailleurs noirs s'ils ne se trouvent établis dans un confort au moins relatif, on comprend qu'elle contribue, par cette concession, au progrès des cultures coloniales, dont les Européens seuls seront longtemps encore les directeurs. L'Etat indépendant a tenté des plantations à Léopoldville, à Kinchassa sur le Stanley-Pool et dans la plupart de ses stations du haut; les deux plus prospères sont Coquilhatville, et la Nouvelle-Anvers, en pays Bangala; à Coquilhatville, 300 hectares sont défrichés, et progressivement complantés en café et cacao; des jardins potagers produisent tous les légumes d'Europe, plus charnus peut-être, mais moins fermes et moins appétissants que ceux de nos climats. Les chefs indigènes, depuis un arrêté d'avril 1897, sont obligés de planter dans leurs villages telles espèces et en telles quantités qu'il leur est prescrit par les agents de l'Etat.

Le sol fertile du Congo porte, sans les façons multiples de notre agriculture savante, une belle variété de produits dont les uns assurent la subsistance des indigènes et des résidents étrangers, tandis que d'autres sont matière d'exportation; mais pour tirer parti de ces richesses, le blanc ne peut se passer du travailleur nègre; or c'est seulement par la contrainte que l'on a jusqu'ici décidé les nègres congolais au travail. Le chemin de fer a multiplié sur la main-d'œuvre noire des expériences de toutes sortes; faute d'auxiliaires recrutés sur place, il a dû s'adresser à des Sénégalais, accessibles à la tentation de l'argent, vigoureux et très ma-

niables si l'on sait les prendre à la fois par la confiance et par la vanité ; lors des fêtes de l'inauguration, les invités remarquèrent, à toutes les stations, des groupes de cases pavoisées aux couleurs françaises : c'étaient les villages des ouvriers sénégalais, parmi lesquels beaucoup d'anciens tirailleurs, parlant un peu français, et se parant aux jours chômés de vieux effets d'uniforme.

Les Belges ont obtenu des services des Sangos et des Bangalas, qui avaient pourtant, en 1877, fait une conduite si peu amicale aux pirogues de Stanley. Ce n'est là encore qu'une exception. Les noirs, fixés sur les exploitations, sont astreints au travail, mais jamais leur effort n'est très intense ; il convient, en ces pays, de prendre à rebours le dicton venu des Antilles et de dire « flâner comme un nègre ». On a beaucoup parlé dernièrement des « incidents de la Mongalla », c'est-à-dire des cruautés de quelques agents européens et d'un soulèvement conséquent des riverains de ce fleuve ; nous ne saurions trop vivement approuver le rapport qui fut, à cette occasion, adressé au gouvernement belge par M. de Cuvelier, secrétaire général des affaires étrangères, pour l'État indépendant. Le maintien de l'autorité, dit M. de Cuvelier, n'est pas inconciliable avec les devoirs supérieurs de l'humanité ; il convient de réprimer toute violence contre la personne et les biens des indigènes mais, pour substituer au régime de paresse générale, de luttes civiles et d'esclavage un état social meilleur, il faut aussi proclamer, imposer en cas de nécessité, la loi du travail régulier et rémunérateur.

Et ce sera tout bénéfice pour tous ; l'ouvrier nègre, fixé près des Européens, sera initié aux cultures potagères et, partout où il sera possible, à l'élevage ; ainsi perdra-t-il petit à petit, par la faculté de consommer des aliments nouveaux pour lui, le besoin et même le goût de la chair humaine.

L'État indépendant du Congo, malgré les critiques qui ne lui ont pas été ménagées, a donc abordé très intelligemment les problèmes de la transformation européenne de l'Afrique ; il a complété le réseau de ses communications naturelles par des travaux qui ouvrent l'accès facile d'immenses territoires ; il est administré de façon telle que la dispersion des efforts individuels n'y fait pas tort à l'unité organique de son développement ; il ressemble beaucoup, et ceci n'est pas un reproche, à une vaste maison de commerce, dont les divers bureaux seraient les compagnies qui s'en partagent l'exploitation et dont les directeurs, résidant à Anvers et à Bruxelles, ne forment qu'un petit groupe, très cohérent et très obéi. Le « domaine privé » (appartient-il personnellement au souverain ou à l'État ?) fait, à lui seul, plus de la moitié du commerce du caoutchouc et les neuf dixièmes de celui de l'ivoire. L'État est fort intéressé, de manière ou d'autre, dans plusieurs compagnies privées. Il y a là une forme administrative et politique, souple et solide, dont la hardiesse déconcerte notre manie française d'assimilation et d'abstraction : l'œuvre n'en est, pour nous-mêmes, que plus curieuse et plus instructive.

En 1897, le mouvement commercial de l'État indé-

pendant du Congo, alimenté surtout par les régions de plaine équatoriale que draine le chemin de fer du bas fleuve, a dépassé quarante millions de francs, dont les trois quarts représentent les échanges avec la Belgique ; il montait en 1899 à 66 millions. Après avoir été passionnément discutée, chez nos voisins, la politique congolaise est aujourd'hui admise de tous, du moins en principe ; la presse a été gagnée la première et l'opinion la suit ; l'exposition du Congo, à Tervueren, est devenue pour les Bruxellois une sorte de musée du dimanche. Certes, la part de la spéculation doit être faite, dans la hausse des valeurs congolaises, mais ce mouvement est aussi fondé en raison sur des progrès accomplis et les initiateurs qui n'ont pas faibli devant les déboires de la première heure ont le droit de s'en montrer fiers.



## CHAPITRE II

### La région du Haut-Congo et du lac Tanganika.

Nous avons, dans un précédent chapitre, décrit la barrière montagneuse qui, peu en arrière de la côte zanzibarite, oppose sa falaise aux vents et aux pluies de l'océan Indien ; dans les monts Mambouas, qui dominent l'Ousagara, elle atteint 3000 mètres, chiffre sensiblement supérieur aux évaluations de Stanley. Plus loin vers l'ouest, se développent deux étages de plateaux, dont l'un embrasse tous les pays lacustres du Tanganika et des sources du Congo, et l'autre forme une terrasse moins haute qui encadre immédiatement, comme les gradins d'un cirque, la contrée du Congo équatorial antérieurement étudiée. La pente générale, inclinée d'est en ouest, est très faible, les plateaux s'abaissent vers l'ancien lac congolais plutôt par degrés abrupts que par une descente lentement ménagée.

L'étage supérieur porte différents noms : à l'est du Tanganika, c'est l'Ounyamouézi, parcouru par Stanley,  
L'Afrique.

traversé depuis assez souvent jusqu'au jour où les routes de l'ouest, par le bas Congo, furent préférées ; à l'ouest de Tanganika, ce sont le Manyéma et le Katanga, plus récemment reconnus, et qui viennent se souder aux régions du Lounda et du Barotsé, d'où partent les affluents du Kassaï et du Zambèze. L'aspect d'ensemble en est très uniforme, l'altitude peu variée ; ainsi Tabora, station étape entre la côte orientale et le Tanganika, est située à 1240 mètres ; le lac Bangouéolo, que traverse le Louapoula, est à 1145 ; une légère remontée vers l'ouest, dans la direction des monts du Bihé qui bordent l'Atlantique, est indiquée par la hauteur des sources du Zambèze (lac Dilolo, 1445 mètres), et du Kassaï (1500 mètres). Et rien ne pourrait, mieux que ces chiffres, illustrer l'expression de Livingstone, qui qualifie l'Afrique centrale d'auge gigantesque ; ces plateaux sont inscrits en effet entre deux redressements littoraux, dont le commandement, de part et d'autre, dépasse 1000 mètres.

On aurait tort de croire, cependant, que le relief intérieur ne soit pas, çà et là, bossué par des soulèvements montagneux comme dans les pays du Zambèze, nous en trouvons ici deux principaux, orientés également du sud-ouest au nord-est et redressés au nord franc aux approches de l'équateur. Tous deux se déploient à l'est du Tanganika, les monts Mitoumbas venant se briser contre la faille elle-même où sont amassées les eaux de ce lac, les monts Bambarés marquant la limite où ce premier étage des plateaux tombe sur les terrasses inférieures.

L'Ounyamouézi est l'hinterland de l'Afrique orientale allemande ; c'est une steppe dont le sol se compose de roches anciennes, granits et schistes cristallins, traversées en maints endroits par des percées basaltiques ; elle n'est pas fertile, encombrée seulement d'une végétation de hautes graminées à travers lesquelles la marche des caravanes ne serait signalée que par l'ondulation des tiges au spectateur placé sur un sommet découvert. Parfois un terreau noir s'étend sur le granit superficiel, qui n'apparaît plus qu'en buttes isolées et, protégeant les eaux d'infiltration contre la voracité du soleil, les garde à une faible profondeur pour des cultures de légumes et de sorgo ; ailleurs, au contraire, ce sont ces « plaines ardentes » dont parle Cameron, où des indigènes exploitent le sel déposé en efflorescences comme sur les chotts d'Algérie et creusant des citernes pour ne pas laisser perdre une goutte des pluies très rares et vite évaporées.

La circulation fluviale est pauvre et irrégulière ; le climat est continental, et les pluies ne tombent qu'en été (austral), de novembre à mai ; elles ne sont précipitées que sur les sommets assez élevés pour participer, malgré l'obstacle du relèvement côtier, à la condensation des nuages venus de l'est ; ainsi sont déterminées les positions d'oasis de hauteur, qui surgissent en cônes de végétation plus fraîche au-dessus de la brousse pauvre des steppes ; entre ces mamelons se traînent des cours d'eau paresseux, enfouis sous des haies épineuses, pendant la saison sèche, bourbiers mouvants quand viennent les pluies : le Malagarazi, grossi du

Gombé, réunit ces misérables rivières pour les conduire au lac Tanganika ; ce sont moins des fleuves que des marigots, hantés par les crocodiles et les hippopotames, d'autant plus difficiles à franchir que les limites en sont moins précises, car une éponge de plantes aquatiques en masque souvent les abords. Ces ravins sont creusés dans l'épaisseur des plateaux, l'air y est stagnant, la fièvre ordinaire, les indigènes eux-mêmes ne font que les traverser, sauf quand ils y trouvent du sel.

L'Ounyamouézi est peu habité ; les graminées grossières, les mimosées des jungles ne fourniraient à l'homme qu'une nourriture insuffisante ; les groupes de population, encore resserrés par la conquête arabe, sont donc peu nombreux et presque tout le pays est abandonné à la faune sauvage qui est riche et variée, antilopes, zèbres, girafes, éléphants et même lions dans les parties plus montagneuses ; c'est la chasse de l'éléphant qui attira les Arabes de Zanzibar de proche en proche dans l'intérieur ; mais quoiqu'on ait observé dans les dernières années une reprise du commerce de l'ivoire par les ports allemands de la côte, il est certain que la décadence en est profonde depuis l'époque des voyages de Stanley et de Cameron : la cause en est la disparition progressive de l'éléphant, ainsi que la concurrence des voies d'évacuation du Congo belge.

Quelques districts, parmi cette steppe sans avenir, se dressent comme des flots de cultures et de population ; c'est là que les indigènes se sont rassemblés autour des traitants arabes et des centres urbains se sont ainsi

constitués, dont les explorateurs de l'Ounyamouézi comme ceux du haut Congo remarquèrent plus d'une fois la prospérité ; les Arabes avaient propagé derrière eux le figuier, le grenadier ; les nègres soumis et devenus leurs ouvriers agricoles avaient multiplié les champs de maïs, de millet et de sorgo ; le froment même ne leur était pas inconnu et des laboureurs de l'Ounyamouézi, formés dans les établissements arabes, avaient entrepris à leur compte le défrichement de quelques coins de la steppe. Déjà dégrossis par le contact des Arabes, convertis parfois à l'islam, ces noirs seraient, pour les Européens, des auxiliaires moins inhabiles que ceux du bas Congo. Mais il reste à déterminer ce que vaut exactement leur pays ; les apparences ne sont guère favorables, à part ces « oasis de hauteur » dont il faudrait restaurer la fortune, atteinte par la déchéance des Arabes, Tabora par exemple ou le Kondéland, au nord du lac Nyassa.

La Katanga est la région des sources du Congo, ou plutôt, si l'on se range à l'hypothèse de M. A.-J. Wauters, de fleuves que la dégradation des monts Mitoumbas annexa au domaine congolais, qui en était d'abord distinct. Les deux lignes montagneuses des Mitoumbas et des Bambarés dessinent à la surface du Katanga une double crête qui se réduit à une seule sur les bords nord-occidentaux du lac Tanganika. Il convient de rappeler ici ce que nous avons dit plus haut des monts Mouchingas ; ils viennent culminer entre les lacs Nyassa et Tanganika et rejettent vers l'ouest les sources du

Tchambézi qui est le fleuve principal de ce réseau adventif du Congo. Les monts Mitoumbas en sont une deuxième édition et formaient, avant que les communications avec le Congo fussent établies, la digue dont les lacs Bangouéolo et Moéro témoignent l'ancienne existence.

Internationale jusqu'en 1890, l'exploration du Katanga est surtout belge depuis et c'est ici le nom d'Alexandre Delcommune qu'il faut citer entre tous, comme d'un précurseur (1891) ; M. A.-J. Wauters, avec une patience ingénieuse et presque divinatrice, a tiré des rapports de ces voyageurs les éléments d'une géographie méthodique du haut Congo. Les monts Mitoumbas paraissent issus d'un empâtement montagneux, élevé de 1.700 mètres, au voisinage des sources du Zambèze ; ils se dirigent vers le centre du lac Tanganika, sous forme de croupes désertes, qui conservent cette même altitude et sont entaillées de 400 à 500 mètres par les brèches des cours d'eau ; taillés en biais par l'effondrement qui a creusé la boutonnière du lac Tanganika, ils deviennent alors la falaise occidentale de celui-ci, sont traversés par le Loukouga qui le déverse dans le Congo et, rejoints par les monts Bambarès, lancent vers le nord une chaîne de hauts sommets volcaniques : on a coté plus de 3.000 mètres et relevé plusieurs cratères entre les lacs Tanganika et Albert-Edouard (monts Viroungous) ; c'est une reproduction des monts Yomalenas qui terminent, au nord du Nyassa, la chaîne des Mouchingas.

Sur la rive nord-occidentale du Tanganika, des rocs abrupts de grès rouge tombant à pic laissent une mince

plage où l'humidité entretient une verdure continuelle ; attaquées par les eaux de pluie, les roches littorales se sont écroulées, le chaos de leurs débris roule jusque dans l'eau et se prolonge par des archipels côtiers ; sur ces éboulements, Cameron avait cru reconnaître des traces de houille ; des crocodiles, des hippopotames et tout un peuple d'oiseaux s'ébattent sur les bords du lac, que ne leur dispute aucune population humaine ; l'altitude exacte du Tanganika serait peu supérieure à 800 mètres, tandis que la crête de ses falaises occidentales s'élève à 2.000 mètres ; l'œil peut donc mesurer, du niveau des eaux, une immense marche de 1.200 mètres et tous les explorateurs sont unanimes à proclamer la majesté de ce spectacle.

Le pays compris entre les Mouchingas et les Mitoumbas, ancien lac, s'épanche aujourd'hui dans un fossé extérieur à ces dernières montagnes, vallée longitudinale jalonnée d'un chapelet de lacs, et dont les eaux, sous le nom de Lubudi, sont d'après M. A.-J. Wauters la véritable source géographique du Congo ; des gorges ayant plus tard livré passage aux eaux d'amont, l'étage supérieur s'est progressivement vidé, des courants s'y sont dessinés et quelques lacs ont subsisté sur les fonds les plus plats ; le lac Bangouéolo, à 1145 mètres d'altitude, le lac Moéro, à 850, sont en voie de dessèchement ; leur émissaire, le Tchambézi ou Louapoula, forçant la barrière des Mitoumbas, s'est frayé une étroite issue par la brèche de Kiouéléet tombe aujourd'hui dans le Lubudi. D'autres cours d'eau moins considérables, la Loufila, le Nzilo, etc... se jettent dans le Lubudi par des cou-

loirs analogues déversant comme le Louapoula d'anciens lacs maintenant épuisés ; plus au nord la Loukouga par une autre faille peut-être plus récente, conduit les eaux du Tanganika à l'artère maîtresse du Congo.

La vallée du Lubudi-Congo est un marécage où les confluents, en particulier, forment des deltas vaseux sur un sol à peine incliné ; après avoir longé les monts Mitoumbas, elle s'engage dans les replis d'un plateau dont le redressement au nord-ouest est la chaîne des monts Bambarés et qui forme près du Tanganika le pays mamelonné dit Manyéma ; les monts Bambarés opposent au Congo, grossi de tous ses tributaires des hauts plateaux, une résistance dont il a peine à triompher : sur 125 kilomètres, le fleuve, coupé de nombreuses cataractes, est innavigable, tandis qu'en amont la navigation par pirogues et chaloupes à vapeur est possible sur 560 kilomètres ; dans les rapides, appelés chutes Hinde du nom de l'explorateur qui les a reconnus, le Congo est parfois rétréci jusqu'à cent mètres, les eaux se précipitent en un bouillonnement tumultueux, et creusent sans cesse leur lit à travers les roches ; la magnifique horreur de ce passage l'a fait appeler aussi la porte d'Enfer. Les monts Bambarés sont franchis de même, mais au prix d'une lutte moins grandiose, par le Lomami né sur leur flanc méridional, et qui peu après les gorges de Zoungou pénètre dans la plaine équatoriale du moyen Congo ; vers le sud-ouest, ils s'écrasent sur le plateau du haut Kassaï et disparaissent dans le Lounda, région des sources de ce fleuve et du Zambèze.



Entre l'Ounyamouézi d'une part, le Katanga et le Manyéma de l'autre, le lac Tanganika présente nettement les caractères d'un accident géologique; ce sont les mêmes forces qui ont dressé les sommets volcaniques des Viroungous et des Yomalénas et creusé cette longue faille, où s'étalent du sud au nord les eaux des lacs Tanganika, Kivou, Albert-Édouard et Albert; là est la ligne occidentale des actions volcaniques, une ligne plus orientale étant marquée par une série de petits lacs, du Nyassa au Rodolphe, et par les masses éruptives du Kénia et du Kilimandjaro : la figure d'ensemble de ces manifestations serait celle de tenailles dont le Nyassa serait le pivot et dont les bras, représentés par les deux lignes ci-dessus indiquées, enserreraient le lac Victoria pour se refermer vers le lac Albert.

Le Tanganika mesure 650 kilomètres en latitude, sur une largeur qui varie de 30 à 80; il est très peu profond (au delà de 600 mètres), et ses tempêtes sont redoutables. Livingstone croyait obstinément qu'il se déversait dans le Nil et, malgré toutes les probabilités recueillies en compagnie de Stanley, persistait à considérer la Roussizi qui arrive au nord dans le Tanganika comme un émissaire alors que c'est en fait (Stanley en fit la preuve irréfutable) un affluent. L'examen des rives du Tanganika fait supposer que le niveau de ses eaux a baissé très notablement au sud, tandis qu'il se serait relevé au nord. Stanley a émis l'hypothèse qu'un effondrement, ayant beaucoup accru vers le nord les dimensions de l'auge à remplir, les eaux du sud s'y précipitèrent; du même coup, la Loukouga, qui déversait jadis

le lac du sud dans le Congo devint un canal à cours incertain, encombré de roseaux, et dont l'apparence paresseuse expliquait l'entêtement de Livingstone à chercher ailleurs l'émissaire du Tanganika. Depuis les observations de Stanley, il semble que la Loukouga ait creusé sa vallée, et que son caractère de chenal de décharge s'accuse de plus en plus nettement ; on connaît aujourd'hui les gorges de Mitouanzi par lesquelles elle franchit les monts Mitoumbas pour s'engager sur les plateaux du Manyéma.

L'embouchure de la Roussizi, à la pointe nord du Tanganika, est à demi dissimulée sous des papyrus ; elle est donc difficile à franchir pour les bateaux ; en amont de cette barre végétale, la Roussizi est navigable sur une centaine de kilomètres, puis des rapides interdisent aux chaloupes le passage vers le lac Kivou ; celui-ci est beaucoup plus élevé que le Tanganika (près de 1500 mètres) ; il est entouré de hautes montagnes, et ne reçoit que de minces affluents ; il est reconnu que là s'arrête la ligne des eaux qui, par le Tanganika et le Congo, descendent vers l'Atlantique : le lac Albert-Edouard, tout proche du lac Kivou, dont le sépare la masse volcanique des monts Viroungous, est tributaire du Nil. Les falaises qui bordent à l'ouest le lac Kivou, n'étant protégées par aucun écran de ce côté, sont atteintes par les pluies atlantiques ; sur leurs pentes inférieures commencent, avec la vallée de la Looua, les conditions équatoriales de l'ancien lac congolais et de la grande forêt.

Au delà des monts Bambarés, les plateaux forment un second étage, élevé de 500 à 1000 mètres et doucement raccordé à l'étage supérieur par un glacis relevé vers les sources du Kassaï; ce second étage est une savane, où la végétation diffère sensiblement de celle de l'est; il finit à l'ouest par une chute brusque d'une centaine de mètres, qui brise tous les cours d'eau affluents du Kassaï par une série de rapides; au-dessous commence la navigation en plaine, qui n'est plus interrompue jusqu'à la traversée des monts de Cristal.

Redressées au nord, comme les monts Mitoumbas dont elles suivent la direction, ces terrasses encadrent le Lomami et le Congo, celui-ci depuis les chutes Hinde jusqu'aux Stanley-Falls (631 m.); il y a là un bief navigable de 530 kilomètres, le long duquel on observe la transition de la forêt galerie à la forêt dominante. A Nyangoué, qui était au temps des Arabes un marché considérable, le Congo peut porter de grosses chaloupes fluviales; sa profondeur, qui atteint parfois 8 m. 50, ne descendrait pas au-dessous de 2 m. 50. Mais les Stanley-Falls arrêtent en aval toute navigation; ils se composent de sept cataractes reliées par des rapides intermédiaires dont Stanley détermina la chute voisine de 3 mètres par kilomètre. Au pied de la septième cataracte, le fleuve est à 460 mètres et sa pente est dès lors insensible jusqu'au Stanley-Pool (0 m. 15 par kilomètre).

Tandis que le bassin supérieur du Kassaï est encore peu connu, les Belges ont exploré tous les pays du haut Congo, qui avaient été touchés par la conquête

arabe et qu'ils achèvent en ce moment de rattacher à la direction économique de l'Europe ; la traite a fait de grands ravages parmi les anciennes populations indigènes, et, comme dans toute l'Afrique noire, ce sont les tribus soumises les premières, armées ensuite par les envahisseurs, qui poussaient dans l'intérieur les expéditions d'avant-garde : Msiri, qui fut roi de Katinga, venait de l'Ounyamouézi ; lui-même et ses lieutenants étaient convertis à l'islam. Avant cette transformation, qui leur coûtait cher, les naturels étaient très farouches ; autour de villages aux huttes coniques, entourés d'une fortification de plantes épineuses, les hommes se livraient à la chasse et à la pêche, les femmes cultivaient le sorgo ou fabriquaient avec le grain moissonné de la farine et de la bière ; quelques artisans, habiles, travaillaient le fer et le cuivre qui abondent de tous côtés. Pour tout vêtement, hommes et femmes portaient des peaux de bêtes, avec des colliers de dents ; au contact des Arabes, ils apprirent à s'habiller davantage, et des ballots d'étoffes européennes, importés par Zanzibar, leur étaient vendus en échange de l'ivoire ou des esclaves qu'ils allaient enlever dans les villages voisins.

Les marchés arabes s'étendaient en une ligne d'étapes de Zanzibar au delà du Tanganika ; Nyangoué sur le haut Congo, Kasongo plus à l'ouest encore étaient, au moment de l'occupation belge, les points d'appui extrêmes de l'expansion arabe ; Tabora ou plus exactement Kouihara, dans l'Ounyamouézi, Oudjiji et Karéma sur le Tanganika, étaient les stations intermédiaires. De

l'une à l'autre, la circulation n'était pas toujours sûre, et les traitants se groupaient en caravanes armées : il arrivait en effet que des chefs vaincus, après une apparente soumission, tournaient contre les Arabes les armes reçues d'eux ou prétendaient razzier pour leur propre compte les malheureux habitants : c'est ainsi qu'à l'époque des voyages de Stanley, un certain Mirambo tenait la campagne contre les Arabes entre le Victoria et le Tanganika ; après cinq ans de luttes et de pillages, il fit la paix avec ses adversaires, non sans avoir, par ses attaques sur les caravanes, fait doubler le prix de l'ivoire à Zanzibar ; Stanley le rencontra, lorsque la paix était déjà conclue ; c'était, nous dit-il, un beau nègre de six pieds de haut, qui ne manquait ni d'allure, ni d'intelligence. A son exemple, beaucoup de roitelets indigènes s'embusquaient sur les routes des Arabes pour prélever des droits de péage, et nous avons vu que certains allaient s'établir au loin, avec quelques bandes de partisans, jusque dans le Katinga.

Le commerce arabe était donc grevé de frais de transport considérables, et ne pouvait s'intéresser qu'à des produits riches, c'est-à-dire, presque uniquement à l'ivoire ; de Zanzibar, le personnel des caravanes, diminué par la vente d'une partie des porteurs, rapportait dans l'intérieur des armes et des munitions pour ravitailler les étapes, quelques ballots d'étoffes et de binteloterie pour acheter l'ivoire aux chasseurs nègres. Autour des stations, les plantes vivrières étaient cultivées sans grands frais par des captifs : le gouverneur arabe de

Kouihara, Séid Ibn Sélim, logea successivement dans sa maison, confortable et bien approvisionnée, Livingstone, Stanley, Cameron ; auprès, les légumes et même le blé poussaient en abondance ; Oudjiji était de même entouré de jardins, les notables Arabes y vivaient largement ; le pain de froment figurait à leur ordinaire, plusieurs maisons étaient ornées de solives sculptées et les magasins regorgeaient d'ivoire ; Stanley calcule que la fortune du plus riche de ces négociants en marchandises, esclaves et biens fonciers devait représenter sur place environ cent mille francs. De là le luxe de ces traitants arabes, leurs vêtements de toile fine ou même de soie, leurs armes rehaussées d'incrustations ; une quinzaine d'années après le passage de Cameron et de Stanley, le Dr Hinde qui prit part aux « campagnes arabes » de l'État du Congo constatait l'air d'aisance des villes arabes évacuées devant les Européens.

Tippo Tib fut, pendant des années, le type par excellence de ces chefs arabes ; sa résidence habituelle était Nyangoué, dont les maisons, posées sur deux collines de la rive droite du Congo, étaient disposées entre des rizières. Très noir de peau, mais de belle prestance et de grand accueil, rompu aux raffinements de la politesse arabe, Tippo Tib vivait en sultan, très polygame, au milieu d'une armée d'esclaves cultivateurs ; la plupart de ceux-ci étaient originaires du Manyéma, région de bons paysans ; ils travaillaient la terre ou servaient de porteurs pour les caravanes ; rarement le maître les vendait ; il les nourrissait en fermier prudent, qui sait ce que valent ses bêtes domestiques, mais ne les dis-

pensait pas de porter autour du cou la fourche, insigne de leur servitude.

Le pays de Nyangoué était très populeux, le marché attirait deux à trois mille indigènes ; on y vendait des vivres, du sel, du cuivre, et les seuls produits de l'industrie indigène, des poteries et des instruments en fer ; dans le Manyéma, la houe en fer est encore aujourd'hui l'unité monétaire, tandis que dans le Katanga l'on se sert d'une monnaie de cuivre, petits lingots en croix de Saint-André. Tippo Tib était un négociant avisé, qui sut fort bien tirer parti du désir de Stanley de descendre le Congo en partant de Nyangoué : des populations belliqueuses avaient plusieurs fois, de ce côté, forcé les Arabes à la retraite et pourtant, comme on les disait très riches en ivoire, il eût été précieux d'entrer en relations avec elles : Tippo Tib se fit payer par Stanley pour lui faire escorte le long du fleuve ; il bénéficiait ainsi de l'exploration du pays par les blancs et de l'étonnement où leur présence jetait les indigènes. Avant de se substituer aux chefs arabes sur le haut Congo, l'État indépendant a dû d'abord s'entendre avec Tippo Tib.

La prise de possession de l'arrière-pays du Congo belge est encore à peine achevée ; en 1885, le lieutenant van Gèle avait fondé en aval des Stanley-Falls un poste de l'État, mais l'année suivante ce poste était pillé, deux Européens tués ; Tippo Tib fut d'abord déclaré responsable ; puis, comme il fallait temporiser, l'État l'admit à se disculper et l'institua son représentant aux Falls, en attendant de pouvoir l'en expulser. Les « campagnes arabes », dont le directeur fut surtout le baron

Dhanis, commencèrent en 1892 ; les Belges s'appuyaient à la fois sur le Congo (camp de Basoko, en aval des Falls) et sur le Sankouron (camp de Lusambo). En février 1894, après la prise de Nyangoué et de Kasongo, les troupes de l'État atteignaient le Tanganika. Les chefs arabes, parents ou vassaux de Tippto Tib, étaient vaincus, certains pris et fusillés comme rebelles, et l'on pouvait regarder comme close l'ère de la domination arabe sur le haut Congo.

Ce n'est pas toutefois sans luttes que les Belges l'ont remplacée : leurs auxiliaires noirs, durement traités, lancés à la guerre de pillage par des chefs blancs qui ne les tenaient pas bien en mains, se sont soulevés dès qu'ils ont vu les campagnes arabes terminées ; peut-être eut-on le tort de vouloir les employer à de nouvelles expéditions loin de leur pays d'origine : ces Batétélas, nègres grands et vigoureux des environs de Nyangoué, ont tenu en échec pendant deux ans les troupes fidèles de l'État, entre le Tanganika et le Congo ; ils sont à peu près partout vaincus aujourd'hui ; mais leur soumission est encore précaire ; une politique prudente et souple fera seule du Manyéma le pays d'exploitation minière et agricole que ses ressources semblent promettre. Quant aux indigènes du Katanga, population moins dense que celle du Manyéma, leurs mœurs plus primitives assurent plus de facilités à l'établissement des Européens.

Quelles sont donc, dans ces régions du haut Congo et du Tanganika, les points vers lesquels doit se porter



l'effort de la pénétration ? Ni les savanes du Kassaï supérieur, ni les plateaux de l'est, mais seulement le Manyéma et le Katanga. Les Allemands de l'Afrique orientale n'ont pas d'abord voulu se rendre à cette évidence, comme s'ils pouvaient ressusciter à leur profit le commerce des caravanes arabes, en poussant un chemin de fer de la côte vers le Tanganika ou le Nyassa : de Dar-es-Salam au Tanganika, cette voie ferrée se déroulerait sur près de 1800 kilomètres, par Tabora et Oudjiji ; le gouvernement allemand, d'accord avec des sociétés de colonisation et de banque, avait fait procéder aux premières études de cette ligne ; les frais en furent évalués à 90 millions de francs, et l'on ne disait pas sur quel trafic local on pourrait gager l'emprunt de cette somme, qui serait sans doute beaucoup dépassée. Le désir de faire concurrence au chemin de fer anglais de l'Ouganda n'excuserait pas une telle prodigalité. On agirait plus sagement en débroussaillant des pistes assez larges pour des charrois, surtout si la domestication de l'éléphant était en même temps étudiée pour en faire une bête de somme et de trait, et si l'on reprenait les tentatives de la *London missionary Society* pour diriger des chars à bœufs de la côte sur le Tanganika.

Au mois d'octobre 1899, le conseil colonial allemand pourtant émit un avis favorable à la construction d'un grand chemin de fer de pénétration : de Bagamoyo ou Dar-es Salam, il irait à Tabora, par les hauteurs de l'Ousagara et de Mpapoua, dont l'altitude permet le séjour des Européens ; à Tabora il se bifurquerait, d'une part sur Oudjiji, d'autre part sur Kamoga (sud du

lac Victoria) ; cette opinion lancée par des publicistes et des coloniaux en chambre a été vivement combattue par des adversaires d'expérience, le Dr Hans Meyer et Schweinfurth ; ils ont fort bien montré que l'idée n'avait rien de pratique ; si jamais un chemin de fer doit traverser de part en part l'Afrique orientale allemande, c'est celui qui relierait à la côte les districts houillers de Langenbourg, au nord du Nyassa ; le cours inférieur de la Roufidji se prêterait peut-être à des améliorations suffisantes pour un service de batellerie fluviale qui raccourcirait d'autant le tracé du chemin de fer, mais il resterait, et la dépense serait considérable, à entretenir un port dans le delta de ce fleuve. Sur le lac Nyassa, les Allemands ont trois barques à vapeur ; mais il ne faut pas oublier que la houille de Langenbourg serait économiquement amenée dans les ports de l'Océan Indien, si seulement un chemin de fer local, un simple Decauville, remplaçait le portage des chutes Murchison.

Depuis 1876, date de la conférence géographique internationale de Bruxelles, les pays qui forment aujourd'hui le hinterland allemand avaient été parcourus par les explorateurs de l'« Association internationale africaine », et par des missionnaires français et anglais. En 1878, le pape y constituait des domaines spirituels pour les Pères Blancs du cardinal Lavignerie ; Wissmann, en 1882, trouvait ces Pères bien établis à Tabora ; de là, ils s'avancèrent sur Oudjiji, où l'un des leurs fut assassiné en 1881, et même passèrent sur la rive occidentale du Tanganika. En même temps, le comité belge de l'Association internationale faisait fonder par le lieute-

nant Cambier le poste de Karéma, sur le lac (1879) ; un riche industriel de Leeds, M. Arthington, donnait à la London Missionary Society 3.000 livres sterling pour étudier la navigation du Tanganika ; dès 1880, les pasteurs de cette association y possédaient un canot en acier, et recevaient de la compagnie anglaise des Lacs, par la voie du Nyassa, les pièces d'une chaloupe à vapeur

Toute cette activité tomba, le jour où l'on put employer la voie du Congo découverte par Stanley : les Pères Blancs décidaient, en 1883, de ravitailler leurs postes du Tanganika par les routes congolaises ; le lieutenant Cambier ne touchait plus à Zanzibar que pour y recruter des auxiliaires destinés à l'exploration du bas Congo ; il ne restait de tout le mouvement parti de la côte orientale que des stations mortes sur des routes abandonnées ; ce fut une délivrance lorsque les troupes de l'État indépendant rejoignirent sur les bords du Tanganika (février 1894) les miliciens de Storms et de Jacques, laissés là-bas en sentinelles perdues des sociétés antiesclavagistes. L'Allemagne n'a donc hérité que d'un pays pauvre, bloqué entre des routes qui échappent à son contrôle ; le chemin de fer qu'elle construirait vers le Tanganika serait pour elle une sorte de transsaharien, avec cette différence qu'il finirait en cul-de-sac au seuil de pays non allemands.

Les conditions seraient tout autres si, par un accord avec l'État indépendant, l'Allemagne pouvait réserver à ce chemin de fer, prolongé vers Nyangoué sur la rive occidentale du Tanganika, l'évacuation des produits co-

loniaux et des minerais du Manyéma et du Katanga ; l'Afrique orientale allemande serait alors un vestibule, et non plus une impasse ; déjà une entente de ce genre paraît établie pour une ligne télégraphique commune dont l'importance serait européenne, car elle pourrait, en s'augmentant de sections terrestres et de câbles de longueur médiocre, soustraire au monopole des compagnies anglaises une notable partie de l'Afrique, du Sénégal à Madagascar. Mais il n'existe encore aucun indice qu'un tel projet soit à l'étude pour une voie ferrée ; plus probablement même, l'État indépendant s'efforcera de conserver pour lui le monopole des transports sur toute l'étendue de son domaine.

Le Manyéma et le Katanga n'en sont pas l'une des parties les moins riches. Le Katanga est un pays minier, avec des gisements de fer, de cuivre, de sel, des sources thermales et minérales ; les érosions ont mis à nu des collines entières de minerai de fer, dont l'exploitation ne comporterait de la sorte qu'un travail facile, à ciel ouvert ; les principaux gîtes de cuivre (malachite) sont situés en arrière des monts Mitoumbas, dans les bassins où s'étalent la Loufila et le Nzilo ; les indigènes savent extraire ces minerais et fabriquer quelques objets : des anneaux d'ornement et des croix en cuivre, ces dernières servant de monnaie.

Une compagnie belge du Katanga fut constituée dès 1891 ; toutes les explorations ont démontré que les mines du Katanga seraient d'un rendement rémunérateur, si les voies d'accès en devenaient plus faciles ; quant au Manyéma, sur la surface duquel les pluies

ont étalé des alluvions volcaniques, précipitées des monts Mitoumbas, ce serait le grenier du pays des mines ; le recul des traitants arabes, la suppression des razzias, la pacification des Batétélas, qui sont une des races noires les moins grossières de l'Afrique centrale, rendront sans doute à ces champs fertiles leur population dense et leur productivité d'antan ; il nous paraît qu'il y a là une condition essentielle de la mise en exploitation des mines du Katanga.

Une autre question, non moins importante, est celle des communications : les deux routes fluviales du Congo-Lomami et du Kassaï-Sankouron-Lubefou convergent vers le nord du Batétéla, l'une au prix d'une courbe immense vers le nord, l'autre presque directement en suivant le 4<sup>e</sup> parallèle : 300 à 400 kilomètres de chemin de fer relierait le point extrême de la navigation du Lubéfou à Nyangoué, coupant le bief navigable du Lomami par un pont ou par un bac ; mieux vaudrait encore, de ce dernier point, l'incliner au sud-est, pour n'atteindre le Congo qu'en amont des chutes Hinde, et disposer ainsi au terminus du rail d'un bief navigable de plus de 500 kilomètres sur le Lubudi ; à supposer qu'on ne voulût ou ne pût sans frais excessifs tracer une voie ferrée à travers les monts Mitoumbas, les minerais se trouveraient à moins de 300 kilomètres de leur point d'embarquement sur le Lubudi, et le climat du Katanga permettrait, sur ce dernier tronçon, d'organiser des charrois à bœufs.

Tous ces projets sont encore incomplètement étudiés, mais tout concourt à prouver que vers l'ouest, par des

compléments artificiels au réseau navigable du Congo, on trouvera des voies d'accès vers ces plateaux du centre de l'Afrique. L'État indépendant n'a rien à craindre de la concurrence de l'Afrique orientale allemande ; mais il ne doit pas oublier que l'Angleterre émit jadis la prétention de rattacher le Katanga à ses possessions du Zambèze, et là, le long de ces cours d'eau zambéziens mal connus encore dont les sources voisinent avec celles des tributaires du Congo, les ingénieurs pourraient bien découvrir un passage pour une voie ferrée affluente du Zambèze ; certes, la navigation de ce fleuve ne vaut pas celle du Congo, mais la moindre distance des ports maritimes, le nombre peut-être réduit des transbordements à l'intérieur seraient des arguments à discuter en faveur de cette route nouvelle ; l'hydrographie des pays entre Zambèze et Congo n'est pas tellement nette qu'elle réserve évidemment à ce dernier fleuve le commandement économique de tout son bassin supérieur.

---

## CONCLUSION

---

Nous avons, au cours de cet ouvrage, étudié toutes les parties de l'Afrique où les nègres indigènes se trouvent en contact avec les Européens; nous avons dit comment, à travers tout le continent hier mystérieux, un mouvement se dessine, qui entraîne à une vie sociale certainement supérieure ces populations encore voisines de l'état de barbarie.

Les nations coloniales de l'Europe se sont partagé l'Afrique noire, presque avant de la connaître; mais il est clair aujourd'hui que tout progrès y est impossible, si leur intervention n'est pas active, si même elle n'est brutale, au besoin, pour organiser l'anarchie indigène, pour arrêter, partout où elles stérilisent le sol et les hommes, les déprédations des prophètes musulmans.

Faire régner la paix, fût-ce d'abord au prix de la guerre (mais ceci ne s'applique qu'à la guerre contre des noirs), régénérer par l'agriculture les pays pacifiés, les ouvrir par des chemins de fer à la pénétration économique des peuples civilisés, tel est le plan nécessaire. Les contraintes inévitables du début ne doivent pas alarmer les philanthropes: que l'on empêche seulement

l'assassinat des indigènes par l'alcool et les armes d'importation, et l'action européenne en Afrique sera bien-faisante.

Nous trouvons là-bas, sur des terres à cultiver, des races véritablement mineures qui ne sauraient arriver à l'état adulte sans une tutelle ferme et prévoyante ; de cette tutelle, l'échéance est plus ou moins proche selon que le premier contact avec l'Europe est plus ou moins ancien, mais le principe même n'en est pas contestable.

C'est l'Europe qui a commencé la transformation de l'Afrique ; elle seule est capable d'en surveiller et d'en hâter l'évolution.